UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

La construction d’une relation amoureuse chez la personne en situation de handicap visuel : Enquête menée en Mairie de Bujumbura

Manariyo, Dieudonné; Sous la direction de : Dr Rénovate Irambona

2024
UB, FPSE
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1553

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

MASTER EN SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'EDUCATION

LA CONSTRUCTION D'UNE RELATION AMOUREUSE CHEZ LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL

Enquête menée en Mairie de Bujumbura

Par

Dieudonné MANARIYO

Sous la direction de :

Dr Rénovate IRAMBONA

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master de recherche en Sciences psychologiques

Bujumbura, Décembre 2024

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

PRESIDENT : Dr Violette KABIRIGI

DIRECTEUR : Dr Rénovate IRAMBONA

SECRETAIRE : Dr Mélance NDUWIMANA

DEDICACE

A mon épouse NDAYISHIMIYE Marguerite.

A mes enfants ITERITEKA Aimée Bitia Gratia et MANIRERE Aimé Trinité.

A toutes les personnes en situation de handicap visuel en quête de partenaires amoureux.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail nous tenons à remercier :

- Dr Rénovate IRAMBONA, Directeur de ce mémoire, pour les remarques et les observations pertinentes qu'elle nous a données depuis le début jusqu'à la fin de ce travail.

- Le président de l'Association pour la Réintégration Sociale des Aveugles au Burundi (ARSAB) en sigle pour nous avoir facilité l'accès aux interviewés au moment de l'enquête.

- Les enquêtés qui ont accepté de nous fournir les données présentées dans ce mémoire.

RESUME

L'étude intitulée « **La construction d'une relation amoureuse chez la personne en situation de handicap visuel** » est née du constat selon lequel certaines personnes non voyantes réussissent à former des couples d'amoureux en dépit des obstacles rencontrés par cette catégorie de gens en matière de vie amoureuse suite aux préjugés sociaux sur la cécité. Réalisée auprès de cinq participants, cette recherche qualitative a utilisé des entretiens semi-directifs pour la collecte des données.

Les résultats montrent que ces individus perçoivent l'amour comme un « grain » inné qui se développe, tandis que la relation amoureuse est considérée comme une épreuve. Lors de la sélection d'un partenaire, les qualités humaines et morales sont prioritaires. Et pour trouver le partenaire, certains participants utilisent des stratégies subtiles d'influence ou de séduction, tandis que d'autres se fient à la prière et à la providence.

Les défis rencontrés incluent l'infidélité, les escroqueries et les préjugés sociaux liés au handicap visuel. En termes d'expression de l'amour, les moyens varient : envois de messages, sorties, cadeaux, ou dons d'argent. En cas de conflit, certains optent pour le dialogue constructif, tandis que d'autres choisissent le silence par crainte d'abandon.

Pour améliorer leur vie amoureuse, les participants demandent aux voyants de valoriser leurs capacités non affectées par la cécité et aux personnes aveugles de cultiver l'optimisme et l'auto-affirmation. Cette étude met en lumière la résilience des personnes en situation de handicap visuel dans la construction de relations amoureuses authentiques.

Mots-clés : **Amour, sexualité, relation amoureuse, handicap et handicap visuel**.

ABSTRACT

The study titled "Building a Romantic Relationship for Individuals with Visual Impairment" arose from the observation that some visually impaired individuals succeed in forming romantic couples despite the obstacles faced by this group regarding love life due to social prejudices about blindness. Conducted with five participants, this qualitative research utilized semi-structured interviews for data collection.

The results show that these individuals perceive love as an innate "seed" that develops, while the romantic relationship is considered a challenge. When selecting a partner, human and moral qualities are prioritized. To find a partner, some participants use subtle strategies of influence or seduction, while others rely on prayer and providence.

The challenges encountered include infidelity, scams, and social prejudices related to visual impairment. In terms of expressing love, the means vary: sending messages, going out, giving gifts, or making monetary donations. In case of conflict, some choose constructive dialogue, while others opt for silence out of fear of abandonment.

To improve their love lives, participants ask sighted individuals to value their abilities unaffected by blindness, and encourage other blind individuals to cultivate optimism and self-affirmation. This study highlights the resilience of individuals with visual impairments in building authentic romantic relationships.

Keywords: Love, sexuality, romantic relationship, disability, visual impairment.

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY **i**
DEDICACE……..... **ii**
REMERCIEMENTS **iii**
RESUME…… **iv**
ABSTRACT…….. **v**
TABLE DES MATIERES **vi**
AVANT-PROPOS…. **ix**

INTRODUCTION GENERALE **1**
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE **3**
CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES **4**
1.1. Sexualité 4
1.2. Amour 4
1.3. Relation amoureuse 5
1.4. Handicap 6
1.5. Handicap visuel 7
CHAPITRE II : LES GRANDS MOMENTS D'UNE RELATION AMOUREUSE **8**
2.1. La part de la culture dans la sélection du partenaire 8
2.2. La rencontre des partenaires 8
2.2.1. L'attraction amoureuse 8
2.2.2. La cécité de l'amour-passion 10
2.3. La sélection du partenaire amoureux et les facteurs qui y président 11
2.3.1. L'influence de la « théorie » des âmes-sœurs 11
2.3.2. Le poids des facteurs phylogénétiques 11
2.3.3. Les calculs fondés sur « le prix » du partenaire 12
2.3.4. Le besoin de compensation 12
2.3.5. La recherche des similarités 13
2.3.6. Le rôle du modèle intérieur inconscient 13
2.4. La consolidation d'une relation 14
2.4.1. La biochimie d'une relation amoureuse durable 14
2.4.2. La construction d'une écharpe relationnelle 14
2.4.3. L'hygiène relationnelle comme facteur de cohésion du couple 15
CHAPITRE III : LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL DANS LE MONDE DES VOYANTS **17**
3.1. La construction des préjugés liés au handicap 17

3.2. Le rôle crucial de la vue dans la communication interhumaine 18
3.3. Les attitudes sociales à l'égard de la personne aveugle à travers l'histoire 18
3.4. La naissance de l'aveugle comme déception pour la famille 19
3.5. La création des liens chez la personne en situation de handicap visuel 20
3.6. Les représentations sociales de la sexualité de la personne en situation de handicap visuel 21
3.7. Le handicap visuel au-delà des représentations socioculturelles 22
3.8. Les capacités adaptatives de la personne aveugle 23
CHAPITRE IV: PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 25
4.1. Problématique de recherche 25
4.2. Objectifs de recherche 27
4.2.1. Objectif général 27
4.2.2. Objectifs spécifiques 27
4.3. La démarche méthodologique 28
4.3.1. Méthode et technique de recherche 28
4.3.2. Population d'enquête 28
4.3.3. Procédure de collecte des données 29
4.4. Traitement des données et rédaction du rapport 30
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE . 31
CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS 32
5.1. Cas A 32
5.2. Cas B 33
5.3. Cas C 34
5.4. Cas D 35
5.5. Cas E 36
CHAPITRE VI : LA PERCEPTION DE L'AMOUR ET DE LA RELATION AMOUREUSE 38
6.1. L'éducation de base en matière de vie de sexuelle et amoureuse 38
6.2. Les principales sources de connaissances relatives à la vie sexuelle et amoureuse 40
6.3. La signification de l'amour et de la relation amoureuse 42
CHAPITRE VII : LA SELECTION DU PARTENAIRE AMOUREUX 45
7.1. Les critères privilégiés dans l'identification du partenaire 45
7.1.1. La compréhension et la responsabilité 45
7.1.2. La bienveillance et le respect 46

7.1.3. Les qualités intellectuelles et l'amour du travail.....47
7.1.4. Les traits physiques et morphologiques47
7.2. Les stratégies utilisées pour trouver le partenaire.....49
7.3. Les défis rencontrés lors de la sélection du partenaire52
7.4. Les obstacles rencontrés suite aux préjugés sociaux sur le handicap visuel.....53
CHAPITRE VIII : LA CONSOLIDATION DE LA RELATION AMOUREUSE ETABLIE.....56
8.1. Le mode d'expression de l'amour dans le couple.....56
8.2. La gestion des conflits survenus dans couple58
8.3. Solutions proposées pour améliorer la vie amoureuse des personnes en situation de handicap visuel60
8.3.1. Le respect de la dignité de la personne en situation de handicap visuel60
8.3.2. La valorisation des capacités non affectées par la cécité61
8.3.3. L'auto-affirmation de la personne en situation de handicap visuel61
CONCLUSION GENERALE.....63
BIBLIOGRAPHIE…66
ANNEXES…….....70

AVANT-PROPOS

Ce mémoire rentre dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master de Recherche en Sciences Psychologiques. Il étudie la construction d'une relation amoureuse chez les personnes en situation de handicap visuel. La motivation à la base de cette recherche a été suscitée par un constat selon lequel l'amour qui est en principe un besoin fondamental et un droit inaliénable de tout être humain rencontre quelques fois des obstacles à cause des préjugés sociaux sur le handicap.

Le but de cette recherche est d'analyser les stratégies qu'adoptent une personne en situation de handicap visuel en quête de partenaire amoureux, les obstacles qu'elle rencontre et les solutions qu'elle propose pour surmonter ces derniers et améliorer ainsi la vie amoureuse des personnes atteintes par la cécité.

INTRODUCTION GENERALE

La vue est le sens le plus évolué de l'espèce humaine parce qu'elle est spontanément synthétique et simultanée, mène à la vision, à l'identification, aux impressions et suscite l'espace mental visuel personnel. Le regard peut manifester bien des intentions, des états d'âme, des affects plus ou moins conscients (Collat, 2010). Suite à l'importance accordée à la vue, la plupart des voyants considèrent une personne aveugle comme un être réduit qui n'a pas le même rang que les autres. Il est même considéré comme un sourd et idiot au point que ses semblables préfèrent généralement s'adresser à un enfant qui lui tient la canne pour lui montrer le chemin (Soetzel, 1959).

En matière de vie amoureuse, des études ont montré que les personnes en situation de handicap visuel rencontrent des obstacles d'origine familiale (Kef & Bos, 2006), ont des difficultés de former des couples d'amoureux (Huurre & Aro, 1998) et évitent de fréquenter certains pubs ou restaurants favorisant les rencontres amoureuses parce qu'ils sont inadaptés à leur handicap (Pinquart & Pfeiffer, 2011).

Tenant compte de ces problèmes révélés par les recherches et conscient que, dans la société burundaise, il existe des personnes aveugles ayant fait des expériences de vie amoureuse malgré leur handicap et le contexte culturel peu favorable, nous avons jugé bon de réaliser une étude intitulée *« La construction d'une relation amoureuse chez la personne en situation de handicap visuel »*. L'étude comporte deux parties : le cadre théorique et le volet méthodologique d'une part, et la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats de recherche, d'autre part.

La première est constituée par le cadre théorique et le volet méthodologique. Dans le cadre théorique, nous montrerons que la formation d'une relation amoureuse est un processus évolutif mais qui n'est pas nécessairement linéaire. Nous soulignerons également que la personne vivant avec le handicap visuel rencontre des problèmes d'adaptation dans la société dominée par les voyants et que ces derniers peuvent aller jusqu'à la considérer comme un être asexué Dupras (2000). Concernant la démarche méthodologique, nous décrirons la méthode et la technique de recherche, l'outil de collecte des données, les critères d'inclusion qui nous ont aidé à déterminer la population d'enquête, la démarche suivie pour trouver les enquêtés et recueillir les données ainsi que la manière dont nous avons traité ces dernières.

La deuxième partie s'articule sur la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats de recherche ayant émergé des entretiens selon les thématiques abordées. Elle est subdivisée en trois chapitres à savoir la *perception de l'amour et de la relation amoureuse, la sélection du partenaire amoureux* et *la consolidation de la relation établie*.

Le choix de ce sujet de recherche a été motivé par une expérience vécue au centre « Etoile du matin » de Mushasha à Gitega prenant en charge des enfants handicapés moteurs où j'enseignais le kirundi en 2006. Après le chapitre qui traitait de la sexualité et la reproduction (*Ibanga ry'abubatse*), une fille handicapée motrice nous posa une question inattendue : « Vous faites bien de nous parler de la vie sexuelle. Mais où trouverons-nous des maris alors que même les filles valides en manquent ? ». Ne trouvant pas la réponse satisfaisante à cette préoccupation, nous nous sommes contenté de faire des spéculations moralisatrices.

En décidant de mener une étude sur le sujet ci-haut évoqué, nous cherchions d'une certaine manière à répondre scientifiquement à cette question qui est restée pendante durant des années. Certes, au début de ce travail, nous avions l'ambition d'étudier la construction d'une relation amoureuse sur les différents types de handicap, mais les informations tirées de la revue de littérature et des entretiens exploratoires nous ont amené à nous focaliser sur la catégorie des personnes en situation de handicap visuel.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES

Lorsqu'un chercheur réalise une recherche, il est important de préciser le sens de certains termes qu'il emploie. D'une part, le fait de clarifier le sens des mots qu'il utilise lui permet de ne pas s'écarter de son sujet de recherche. D'autre part, cette précision est utile puisqu'elle aide le lecteur dans la compréhension du contenu du travail. Dans cette optique, nous avons jugé bon de définir certains concepts et expressions à savoir *sexualité, amour, relation amoureuse, handicap et handicap visuel*.

1.1. Sexualité

La sexualité est « *une donnée psycho-socio-affective individuelle, voire personnelle, intime ou privée et en même temps interpersonnelle et collective »* (Courtois, 1998, p. 2) qui peut avoir des définitions variées selon les auteurs et en fonction des approches dont s'inspirent ces derniers. Dans le sens commun, elle « *renvoie à l'activité génitale. Mais elle se confond parfois avec l'affection, la tendresse, certaines émotions, l'amour. Elle peut aussi renvoyer à l'imaginaire érotique, aux conduites de séduction, à la sensualité, au plaisir, etc*. » (Courtois, 1998, p. 3).

Selon l'OMS, la sexualité est un aspect central de la personne humaine tout au long de la vie et comprend le sexe biologique, l'identité et le rôle sexuel, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction. Elle est vécue et exprimée sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs, de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations.

Quant à Murphy et Elias (2006), la sexualité d'un individu est un processus évolutif et multidimensionnel qui inclut des besoins fondamentaux d'être aimé et accepté, de donner et recevoir l'affection, de se sentir valorisé et attirant et de partager les pensées et les sentiments.

Dans le cadre de ce travail, la sexualité se définit comme une donnée naturellement présente chez tout individu, y compris la personne en situation de handicap visuel, qui évolue au cours de la vie et qui déclenche le besoin de chercher un partenaire amoureux à partir de l'adolescence.

1.2. Amour

Dans une perspective neurobiologique, l'amour est perçu comme un besoin du corps pour l'être humain. Selon Fisher (2004), l'amour est une impulsion, surgissant lorsque le cerveau

est inondé des phényléthylamines, à quoi il répond en libérant des neurotransmetteurs responsables du plaisir et du bien-être tels que la dopamine, la norépinephrine et l'ocytocine. Il s'agit d'une réalité qui échappe au contrôle de la personne qui l'éprouve du fait qu'il est déclenché automatiquement par cerveau à la première rencontre d'un(e) partenaire potentiel(le) et peut continuer à influencer ses pensées, ses actes et ses comportements (Tatkin, 2016). Selon l'intensité ou le mode de ses manifestations chez les gens, cet amour est appelé coup-de-foudre, amour-passion, amour-folie, maladie d'amour, etc.

Si l'amour peut apparaître sous la forme d'une force interne irrésistible, il serait erroné de l'y réduire. Aux yeux de Salomé (2002, p. 20), l'amour est un sentiment qui naît, évolue progressivement et s'épanouit à partir d'un flux spécifique d'émotions provoquées par les signaux émis par l'autre. Être en amour ou devenir aimant, dit-il, c'est accepter de laisser apparaître le petit garçon si inquiet ou malhabile, la petite fille si vulnérable parfois dans cette attente d'être aimé et accueilli qui sommeille en chacun, quels que soient notre âge, notre statut social, nos fonctions actuelles.

Dans ce travail, l'amour se définit comme un ensemble d'expériences heureuses ou non vécues par une personne en situation de handicap visuel depuis l'attraction par la personne désirée jusqu'au moment de l'établissement d'une relation avec celle-ci.

1.3. Relation amoureuse

L'être humain est par nature un être de relation et c'est dans celle-ci que tout se joue comme le souligne Tatkin (2016, p. 16) en ces termes : « *Nous sommes nés dans la relation. Nous sommes blessés dans la relation et nous ne nous épanouissons que dans la relation. Nous avons besoin des gens pour nous épanouir* ».

Une relation est dite amoureuse lorsqu'elle implique deux personnes ayant consciemment ou inconsciemment un objectif de cheminer et de partager ce qu'ils sont et ce qu'ils ont en commun. Suivant les étapes d'évolution de la relation, l'on distingue la rencontre ou la fréquentation amoureuse (*dating* en anglais) d'une part, et la relation amoureuse proprement dite (*relationship* en anglais).

Selon Smith (2022), la rencontre amoureuse est une étape précédant la relation sérieuse à long terme. C'est une phase durant laquelle deux personnes tentent d'explorer leur intérêt romantique ou sexuel l'une pour l'autre afin de savoir s'il existe une possibilité d'un engagement commun l'un envers l'autre. Une rencontre est généralement marquée par

l'excitation, la curiosité, l'espoir, le questionnement et l'incertitude par moments motivés par l'attirance pour l'autre personne. Elle peut être comparée à un test de goût au cours duquel les partenaires décident s'ils veulent continuer ensemble l'aventure amoureuse et découvrent s'ils s'aiment suffisamment pour s'engager dans une relation durable.

S'agissant d'une relation amoureuse au sens strict, la même auteure explique que c'est une étape où les deux personnes acceptent de s'engager mutuellement sur le plan romantique ou sexuel à être ensemble. Elle est marquée par une intimité émotionnelle, romantique et sexuelle croissante de l'un envers l'autre et l'engagement envers un avenir commun. A ce stade, le couple est capable de s'ouvrir l'un à l'autre et d'exprimer ses attentes vis-à-vis d'une relation.

Dans ce travail, la relation amoureuse désigne un processus de construction d'un couple amoureux dans lequel une personne en situation de handicap visuel s'engage et adopte des stratégies pour trouver un partenaire et stabiliser le couple d'amoureux formé.

1.4. Handicap

La notion de handicap est utilisée dans des expressions variées. Selon Collat (2010), ce terme est tantôt employé de manière flou et imprécise (sans indiquer le type de handicap, le degré de handicap, l'origine du handicap) tantôt avec des préjugés fondés sur les représentations sociale de cette réalité. Ainsi propose-t-il de parler en termes de « personne en situation de handicap », expression à la fois neutre et non connotée.

Dans le but de lever des confusions concernant le terme handicap, Sabrièle-Savard (2022) suggère qu'il faut ajouter la préposition « pour » : handicap pour marcher, pour parler, pour écrire, pour raisonner car, préciser la difficulté liée au handicap permet de ne pas faire de celui qui est dans cette situation, un handicapé pour tout.

Quant à l'OMS (citée par Ndayisaba & De Grandmont, 1999, p. 62), « *le handicap est une dévalorisation sociale causée par un écart entre l'individu et ce qui est attendu et perçu par sa communauté d'appartenance* ».

Dans le cadre de ce travail, le handicap désigne une situation dans laquelle se trouve une personne privée d'un sens ou ayant perdu celui-ci et qui peut affecter sa vie amoureuse à l'âge adulte.

1.5. Handicap visuel

Dans une approche médicale du handicap, ce dernier désigne « *soit une absence de membres ou d'organes, soit une atrophie de membre et d'organes, qui perturbe tout membre qui en est affecté* » (Ndayisaba & De Grandmont, 1999, p. 66). Sous cet angle, le handicap visuel se définit comme l'inexistence ou la perte, à des degrés variables, de l'acuité visuelle suite aux affections oculaires héréditaires (glaucomes congénitaux, dégénérescences rétiniennes) ou non héréditaires (rétinopathie du prématuré par exemple) chez l'enfant et décollement de rétine, atrophies optiques, diabète, etc., chez l'adulte (Zibribi & Poupée-Fontaine, 2011). Dans ce cas, le handicap visuel est synonyme de déficience visuelle.

Il serait cependant erroné de confondre la déficience visuelle avec la cécité parce que les deux termes renvoient à deux réalités différentes. Contrairement à la définition précédente, la cécité constitue un handicap sensoriel. Selon Ndayisaba et De Grandmont (1999, p. 150), l'on distingue trois types de cécité sur le continuum de l'échelle de l'acuité visuelle :

> « ***La cécité totale*** *qui définit les sujets aveugles de naissance, donc ceux qui sont incapables d'utiliser la vue à des fins pratiques ou scolaires et qui n'ont jamais eu d'expérience visuelle.*
>
> ***La cécité tardive*** *qui s'applique à des sujets devenus tardivement aveugles. Ayant conservé des souvenirs visuels, ces sujets disposent de représentations qui font défaut aux aveugles de naissance.*
>
> ***La cécité partielle*** *qui caractérise les sujets ayant une déficience visuelle partielle. On les appelle aussi des amblyopes. »*

Dans ce travail, le handicap visuel désigne la situation d'une personne ayant perdu la vue ou n'ayant jamais vu qui peut influencer celle-ci dans le processus d'établissement d'une relation amoureuse.

En conclusion, nous avons tenu d'élucider les concepts-clés pour ne pas dévier par rapport au sujet d'étude et pour permettre aux lecteurs d'accéder aisément au contenu de ce travail. Et comme celui-ci a pour thématique centrale la construction d'une relation amoureuse chez la personne en situation de handicap visuel, il est utile de comprendre d'abord le processus de formation d'une relation. Ainsi nous analysons dans le chapitre suivant les étapes-clés d'une relation amoureuse.

CHAPITRE II : LES GRANDS MOMENTS D'UNE RELATION AMOUREUSE

La construction d'une relation amoureuse est un processus graduel. Le couple d'amoureux se conçoit, naît et évolue en traversant des moments de joies et de peines pouvant déboucher sur la séparation ou la vie conjugale selon les comportements adoptés par les protagonistes. Le présent chapitre passe en revue quelques principaux moments traversés par les amoureux et les expériences vécues par ceux-ci à chaque étape en s'appuyant sur les théories scientifiques actuellement disponibles.

2.1. La part de la culture dans la sélection du partenaire

Selon la théorie de deux stades de l'amour, tomber amoureux est processus graduel qui se déroule en deux principaux temps. Dans un premier temps, nous éliminons du champ des éligibles tout candidat potentiel inapproprié qui ne remplit pas les critères d'éligibilité fixés à l'avance. A ce stade, les conditions d'éligibilité sont largement dictées par les éléments culturels de la société à laquelle nous appartenons tels que les normes, les valeurs, les croyances, les interdits, etc. définissant les caractéristiques du candidat qu'il est permis d'aimer ou avec lequel on peut se marier (Pines, 2005).

Une fois que ce premier « tamisage » est terminé, explique le même auteur, le phénomène de tomber amoureux peut avoir lieu. Ce second stade s'opère aussi en deux sous-étapes : le partage des valeurs et la compatibilité des besoins. Dans un premier moment, la similarité des points de vue, des valeurs et des intérêts est très importante. Le désaccord même face à une seule valeur que l'un des partenaires considère comme essentielle pour lui peut empêcher la suite de la relation. C'est seulement quand les deux partenaires se mettent d'accord sur leurs valeurs profondes qu'ils pourront alors continuer avec l'échange sur leurs besoins, ce qui va consolider leur relation.

2.2. La rencontre des partenaires

2.2.1. L'attraction amoureuse

A travers l'histoire, les hommes ont essayé de comprendre et de contrôler les mystères de l'amour romantique en faisant recours aux substances et pratiques magico-religieuses. Dans une vision mystique, « tomber amoureux » est un phénomène surnaturel qui échappe aux humains et dont seules les divinités ou les autres forces de la nature sont responsables. En conséquence, beaucoup de personnes croient que l'amour est aveugle, irrationnel et

insaisissable (Pines, 2005). Malgré cette perception, bien des chercheurs ont étudié et mis en évidence les conditions et les facteurs présidant à l'attraction amoureuse.

S'inscrivant dans une perspective évolutionniste, Fisher (2004) décrit le coup de foudre amoureux comme un ensemble d'événements chimiques survenant dans le cerveau et présentant des points communs avec la maladie mentale. L'auteure ajoute que les circuits cérébraux qui deviennent actifs quand on consomme de la cocaïne sont exactement les mêmes que ceux qui s'activent quand on est amoureux et l'intense euphorie éprouvée est très comparable à celle que procurent certaines drogues fortes.

Les recherches en neurobiologie ont également prouvé que l'amour humain est déclenché par la combinaison de neurotransmetteurs et d'hormones comme le montrent Allan et Pease, (2009, p. 19) dans les lignes ci-dessous :

> « *Quand les couples sont dans leur période de « coup de foudre », les niveaux de testostérone masculins décroissent tandis que leurs taux d'ocytocine grimpent pour permettre à la relation de se consolider rapidement. C'est ce qui rend les hommes plus tendres, plus doux, plus conciliants. En parallèle, les niveaux de testostérone féminins augmentent avec l'excitation et la confiance qu'elles ressentent au début d'une nouvelle relation. Cette augmentation de la testostérone accroît l'excitation féminine et donne au couple l'impression que les besoins des deux partenaires sont à peu près identiques. Quand cet état de grâce amoureux s'achève, au bout de trois à neuf mois, et qu'une nouvelle relation débute, la libido féminine revient à ses niveaux initiaux, suggérant à l'homme que sa partenaire se désintéresse du sexe et à celle-ci que son compagnon n'est en fait qu'un obsédé sexuel. Un malentendu qui est à l'origine de nombreuses ruptures.* »

Au moment d'une rencontre avec un partenaire potentiel, nous devenons rapidement saturés par un mélange des messagers chimiques qui excitent notre corps et nous rendent attentifs et légèrement anxieux. Naturellement présents dans notre organisme, les niveaux de ces substances chimiques s'élèvent ou diminuent en fonction des circonstances (Stan, 2012).

La théorie de deux facteurs de l'amour met l'accent sur le rôle déterminant joué par des expériences émotionnelles et émotives dans l'attraction amoureuse. Selon cette théorie, toute personne qui fait l'expérience d'une excitation physiologique accompagnant une forte émotion (positive ou négative) est un candidat potentiel pour entrer en amour (Pines, 2005).

Salomé (2002, p. 17) explique aussi que les situations susceptibles de déclencher l'attraction amoureuse sont de divers ordres comme le montre ce passage :

> « *Nous pouvons être attirés non seulement par la beauté, le charme mais aussi par la fragilité, la détresse ou même la brutalité de quelqu'un. Nous pouvons être touchés et retenus par l'éclat d'un accueil, d'une ouverture, d'une disponibilité ou d'une inconditionnalité entendu chez l'autre. (…) Nous pouvons être sensibles à la vulnérabilité ou à la faiblesse d'une personne qui suscitera ainsi en nous compassion, dévouement ou des sentiments plus complexes autour du besoin de réparer, d'aider, de soutenir, de prendre en charge ou de sauver* ».

2.2.2. La cécité de l'amour-passion

Pendant des millénaires, les gens ont cru que ce sont les forces externes, de type mystique, surnaturel ou spirituel qui sont responsables de l'amour-passion. En effet, un individu qui tombe amoureux adopte des comportements étranges. Il devient à la fois sourd et aveugle, ses relations avec les collègues, la famille, les amis et l'entourage sont de plus en plus perturbées et perd petit à petit son identité et sa liberté (Roubeix, 2008).

Les remous émotionnels éprouvés à cette étape correspondent à ce que l'on nomme couramment « le coup de foudre » caractérisée par une passion intense surgissant subitement chez l'amoureux sans qu'il y ait partage d'intimité avec la personne source de séduction et sans engagement envers celle-ci (Stemberg, 1986). Cet amour est également aveugle dans la mesure où l'individu qui en fait l'expérience devient incapable de voir les imperfections de son objet de désir et croit que ce qu'il pense et ce qu'il ressent sont vécus tels quels par la personne qui le séduit (McClanahan, Gold, Lenney, Ryckman, & Kulberg, 2010).

2.3. La sélection du partenaire amoureux et les facteurs qui y président

2.3.1. L'influence de la « théorie » des âmes-sœurs

La croyance selon laquelle l'homme serait par nature un être «divisé» remonte aux temps les plus anciens avec le mythe grec rencontré dans le *Banquet.* Dans cet ouvrage, l'auteur montre que les premiers hommes avaient une forme ovale mais qu'ils furent fendus par les dieux à cause de leur révolte et que leurs parties furent éparpillées dans la nature. Depuis ce temps-là, l'être humain est une moitié en quête perpétuelle de l'« autre moitié » perdue (Platon, 2007).

Toute obsolète que puisse paraître cette représentation de la nature humaine, force est de constater qu'elle continue à influencer nos réflexions. La plupart d'entre nous grandissent dans la croyance qu'un jour nous trouverons « l'amour » incarné dans cet être tout à fait particulier avec qui nous « *devons être heureux jusqu'à la fin de nos jours* » (Allan & Pease, 2009, p. 8) et qu'« *une fois que l'on est engagé dans une relation, notre vie va être grandiose, tout sera parfait, et nous serons enfin « arrivés à destination* » » (Ruiz & Amara, 2020, p. 6).

Pourtant, la vérité est qu'il existe pour chaque être humain une multitude de partenaires potentiels et que chacun d'entre eux est unique. Chaque relation amoureuse est unique à l'instar d'une empreinte digitale et chaque fois que deux personnes forment un couple, il se crée une troisième entité qu'est la relation qui ne peut pas être dupliquée (Tatkin, 2016). Ainsi, « *tous les idéaux et sentiments amoureux, les hauts et les bas que l'on peut expérimenter dans un nouvel amour sont liés, non à une rencontre mystérieuse des âmes planant dans le cosmos mais à des mécanismes biochimiques désormais bien connus et démontrés par la science* » (Allan & Pease, 2009, p. 43).

2.3.2. Le poids des facteurs phylogénétiques

Dans la perspective évolutionniste, l'être humain est le produit de la sélection naturelle et sexuelle qui s'est opérée pendant des millions d'années. Durant cette période, la nature a mis en place des stratégies de reproduction permettant aux humains de se transmettre des gènes les plus résistants en vue d'assurer la survie et la continuité de l'espèce humaine (Wilson, 1980). Ainsi, le désir, le coup de foudre et les aspects obsessionnels de l'amour débutant n'ont d'autre but que celui d'accélérer la rencontre amoureuse et d'augmenter les chances d'une reproduction humaine réussie (Allan & Pease, 2009, p. 22).

Lors du choix des partenaires amoureux, les critères fixés diffèrent selon que les partenaires sont de sexe féminin ou masculin. L'homme cherchera chez la femme les traits garantissant

son potentiel reproducteur (beauté physique, bonne santé, jeunesse, etc.) alors que celle-ci se préoccupera de savoir si son partenaire est assez fort, intelligent et honnête pour la soutenir dans sa tâche de maternité et d'élever des enfants comme ce fut le cas dans les périodes préhistoriques (Allan & Pease, 2009).

Dans une étude menée par Robillard (1999), les résultats ont montré que les femmes ont tendance à choisir des partenaires dont le statut socio-économique est ou sera plus élevé, ce qui favorisera les probabilités de survie des enfants alors que les hommes attachent plus d'importance aux critères de beauté et de jeunesse, signes d'une capacité de reproduction optimale chez les femmes.

Dans sa recherche transculturelle de Buss (1989) a constaté que les femmes préféraient plus des partenaires aisés sur le plan financier et plus âgés alors que les hommes préféraient des femmes plus jeunes et attirantes physiquement avec la gentillesse, la compréhension et l'intelligence comme traits de personnalité.

Appliquant les hypothèses de la psychologie de l'évolution sur le choix du conjoint, Pérusse (1994) a constaté que les hommes ont tendance à exercer un contrôle sur leurs partenaires au moment des fiançailles ou du mariage pour s'assurer d'une plus grande certitude de paternité et que les cas de divorces s'enregistraient le plus dans les couples où les femmes ont eu une relation extra-maritale.

2.3.3. Les calculs fondés sur « le prix » du partenaire

La théorie du marché matrimonial postule que le jeu de l'offre et de la demande influencerait l'évaluation et la sélection des partenaires chez les amoureux. Pour Becker (1981), chaque femme ou homme a un prix qui fait de lui une personne acceptable ou non. Il ou elle sera choisi(e) selon le nombre de partenaires disponibles, selon sa capacité d'être en concurrence avec les autres et en fonction de ses propres qualités qui déterminent son prix. Plus il y a d'individus ayant la même qualité, plus la valeur de cette qualité diminuera et plus les chances de cet individu d'être choisi sont réduites. Ainsi, si l'offre est élevée, le prix (la valeur d'une qualité) baisse. Cependant, le prix de l'individu peut être accru par l'ajout de compensations monétaires comme la dot ou le prix de la mariée.

2.3.4. Le besoin de compensation

La théorie de la complémentarité des besoins s'inspire de la formule classique selon laquelle « les contraires s'attirent » (hétérogamie) et postule qu'en matière d'identification et de

sélection du partenaire, chacun des partenaires aime l'autre dans la mesure où celui-ci a un besoin inversé complémentaire du sien (Mucchielli, 1980). Selon Winch (1958), les besoins des individus qui se créent dans l'enfance engendrent des conflits et des frustrations, des doutes et des renoncements qui façonnent leurs personnalités et qui les influencent dans le choix des partenaires. Dans ses recherches, l'auteur a constaté que, dans un couple d'amoureux, chacun a l'intention de modeler l'autre à son image ou à celle de son soi-idéal. Les hommes étaient attirés par des femmes ayant des caractéristiques de leurs mères au moment où les femmes recherchaient les traits de leurs pères.

Les résultats de cette recherche se rapprochent de la théorie développée par Freud sur le choix amoureux où il explique que ces choix sont déterminés par les résurgences des souvenirs infantiles qui lient l'affectif à une figure parentale (Freud, 2010).

2.3.5. La recherche des similarités

A l'opposé de la théorie précédente, les partisans de l'homogamie partent du principe selon lequel « les semblables s'attirent». Hollingshead (cité par Mucchielli, 1980, p. 23), a conclu dans ses recherches en sociologie, que le choix du conjoint se fait statistiquement en fonction d'une similitude de variables socio-culturelles à savoir l'ethnie, la religion, l'origine sociale, la classe sociale, l'appartenance sociale actuelle, l'âge.

Mucchielli indique que certains chercheurs psychologues ont également conclu que l'attraction amoureuse est déterminée par le fait que les deux partenaires ont les mêmes valeurs c'est-à-dire les mêmes buts dans la vie, les mêmes goûts, les mêmes aspirations les mêmes intérêts ou croient aux mêmes choses.

Une autre étude portant sur les facteurs psychologiques à la base de l'attraction amoureuse entre deux personnes a montré que l'attirance peut avoir lieu entre partenaires similaires cherchant à s'inter-valider. Dans ce cas, chacun voit en l'autre un semblable qui réconforte et justifie sa défense ou projection. La même recherche indiquait que certains individus peuvent former un couple par le fait qu'ils partagent les mêmes défenses psychologiques. (Troupp, 1994).

2.3.6. Le rôle du modèle intérieur inconscient

Dans les théories ci-haut présentées, la sélection se fait par l'évaluation des probabilités d'être ou de vivre dans le bonheur avec le/la partenaire potentiel(le). Cette évaluation s'effectue sur des dizaines ou des centaines de personnes constituant le champ des éligibles et le choix se

base sur des critères apparemment observables (Mucchielli, 1980). Néanmoins, ce qui fait que l'on choisit tel ou telle au lieu de celui-ci ou celle-là reste indéterminé.

Selon Mucchielli (1980, p. 25), le choix amoureux n'est pas un choix du fait qu'il est bien souvent subi et qu'au moment de la rencontre et de l'élection, il n'y a ni réflexion, ni délibération. L'attirance amoureuse met en jeu une somme des motivations personnelles confuses influencées par des figures parentales ou du milieu familial, des « amours » de l'enfance et des facteurs auto-projectifs tels que la reconnaissance de notre propre image, de notre « Moi idéal », des capacités de comblement de nos besoins, etc. chez l'autre.

2.4. La consolidation d'une relation

Dans les premiers moments de la vie d'un couple d'amoureux, ces derniers voient tout à travers le prisme d'optimisme. Chacun s'efforce à s'ajuster à l'autre jusqu'à « oublier » les fondamentaux nécessaires à tout humain pour être heureux et épanoui à savoir l'honnêteté, le contentement, l'acceptation de soi et l'amour de soi (Ruiz & Amara, 2020, p. 23). Les partenaires vivent dans l'illusion d'être fusionnés et interdépendants. Mais au fur et à mesure que le temps passe, la vraie nature de chacun réapparaît et les membres du couple commencent à suspecter le pire dans leur relation (Stan, 2012). Par conséquent, il est important de connaître ce qui fonde une relation et ce qui la stabilise dans la durée.

2.4.1. La biochimie d'une relation amoureuse durable

Dans une approche biochimique de l'amour, il a été prouvé que c'est l'ocytocine, hormone de tendresse et d'attachement, qui est le facteur clé du lien émotionnel entre hommes et femmes. En effet, quand deux êtres décident de créer et d'instaurer une relation dans la durée, les niveaux d'ocytocine sont élevés chez les deux amoureux, ce qui accroît le sentiment de bien-être et de tendresse que chacun éprouve envers son partenaire (Allan & Pease, 2009)

La construction d'une relation est une étape déterminante dans la vie d'un couple d'amoureux du fait qu'elle demande aux deux partenaires des capacités à cohabiter. Construire une relation « *passe par une succession de crises, de conflits, de tâtonnements et de médiations diverses qui débouchent sur des adaptations, des ajustements et des confrontations ou qui se traduiront par un éclatement, des séparations et des ruptures* » (Salomé, 2002, p. 31).

2.4.2. La construction d'une écharpe relationnelle

La notion d'écharpe relationnelle fait référence à la manière dont les individus tissent des liens sociaux et interagissent les uns avec les autres dans un groupe ou dans une organisation.

Elle représente l'ensemble des liens de coopération, de confiance et de solidarité qui se créent entre les membres d'un collectif (Barreau, 2016).

Dans le cadre d'une relation amoureuse, le concept d'écharpe relationnelle décrit la façon dont les individus expriment leurs besoins de reconnaissance et d'amour. L'écharpe relationnelle permet au couple de se sentir écouté, compris et aimé. Elle encourage une communication ouverte et honnête, en aidant les partenaires à exprimer leurs émotions, leurs besoins et leurs attentes. Elle favorise également la résolution des conflits et des différences de manière constructive. En portant l'écharpe relationnelle, les membres du couple se montrent attentifs et bienveillants l'un envers l'autre, ce qui renforce le lien d'amour qui les unit (Salomé, 2002).

Construire une écharpe exige que chacun des partenaires accepte de mettre la relation avant toute chose c'est-à-dire accorder la priorité au bien-être, à l'estime de soi et à l'épanouissement de son partenaire. Les partenaires qui s'accordent à protéger leur couple par une écharpe doivent s'engager à considérer celle-ci comme un tiers à respecter, à nourrir, à valoriser, à stimuler et à vivifier. Ils doivent consacrer une partie de leur énergie à l'entretenir afin d'en tirer ensuite une gratification qui permet au couple d'avancer (Tatkin, 2012).

2.4.3. L'hygiène relationnelle comme facteur de cohésion du couple

Une relation est un processus vivant et vivre en couple sur le plan relationnel, c'est être capable de passer de un à trois. En d'autres termes, « *il faut sortir du stade initial de la fusion et de la symbiose où 1 + 1 = 1… voire même 1/2 + 1/2 = 1(…) pour aller vers cet état de différenciation qui fait que 1 + 1 = 2, et ce, avant d'atteindre une phase de triangulation basée sur des interactions et des échanges issus d'une possibilité de confrontation et où 1 + 1 + la relation = 3* » (Salomé, 2002, p. 33).

Pour garantir l'hygiène relationnelle dans le couple, Gottman et Nan (2015) proposent sept principes à savoir (1) la communication efficace où les partenaires expriment ouvertement et honnêtement leurs besoins, leurs émotions et leurs préoccupations ; (2) la gestion des conflits de manière constructive en évitant la critique, la défensive et le repli sur soi ; (3)la reconnaissance et la validation des émotions de son partenaire même si l'on est pas d'accord avec elles ;(4) la construction de l'intimité émotionnelle par le partage des pensées, des sentiments et des expériences personnelles ; (5) le maintien de l'amitié en partageant des activités ensemble et en entretenant une relation basée sur la confiance et la complicité ; (6) la gestion des différences de personnalité, d'opinions et de besoins de son partenaire et (7)

l'engagement dans la relation qui passe par l'investissement du temps, des efforts pour nourrir la relation et la faire évoluer dans la durée.

En conclusion, les phénomènes biophysiologiques, les croyances culturelles et les représentations populaires exercent une forte influence dans le processus d'identification et de sélection du partenaire potentiel. Après la « pêche » de l'élu(e) dans l' « océan social » vient la phase des fréquentations amoureuses des partenaires marquée par un amour passionnel qui est à la fois fou et aveugle. Avec le temps, une phase de consolidation et d'entretien de la relation voit le jour ; chaque partenaire s'engage à respecter l'individualité de l'autre et à donner sa part pour améliorer la qualité de la relation. Mais comme nos manières d'aimer sont largement conditionnées par la façon dont nous avons grandi, voyons comment les personnes en situation de handicap visuel sont traitées au milieu d'une société dominées par les voyants.

CHAPITRE III : LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL DANS LE MONDE DES VOYANTS

La grande partie des informations que nous détenons sur la vie des personnes en situation de handicap en générale et les personnes en situation de handicap visuel en particulier émanent de nos propres observations à partir desquelles nous construisons représentations. Selon les croyances, les étiquetages et préjugés véhiculés par notre culture, ces dernières peuvent être fausses ou vraies, ce qui aura des conséquences sur la qualité du vécu des personnes en situation de handicap visuel. Ainsi, le présent chapitre met en relief les représentations biaisées qu'ont les voyants sur le handicap visuel et leur impact sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap visuel. Vers la fin du chapitre, des points sur le réalisme de la vie et les capacités adaptatives des personnes atteintes par la cécité sont développés.

3.1. La construction des préjugés liés au handicap

Les préjugés sociaux sur le handicap prennent leur source dans les deux formes de pensée à savoir la généralisation et la catégorisation sociale. Dans le processus mental de généralisation, les personnes valides présupposent qu'un handicap en entraîne obligatoirement un autre et que l'atteinte spécifique d'une fonction se diffuse et contamine les autres fonctions de la personne en situation de handicap. S'agissant de la catégorisation sociale, elle renvoie à la construction de la catégorie des handicapés en référence à la catégorie des valides : les handicapés sont appréhendés comme une entité sociologique, un groupe aux contours bien définis ayant ses spécificités et dont tous les membres sont censés présenter les mêmes caractéristiques (Dawn, 2018).

A cause de ces deux types de pensée, les personnes en situation de handicap subissent une oppression sociale. Elles sont stigmatisées, méprisées et discriminées, voire ridiculisées à cause de leur état physique, sensoriel, cognitif et émotionnel. Cette forme d'oppression exerce une forte influence sur leur auto-perception au point que ces dernières finissent par croire et agir comme si l'étiquette que la société leur attribue était une vraie réalité (Dawn, 2018). Ainsi, leur image de soi est altérée, déformée, disqualifiée, ce qui renforce finalement leur dépendance envers les autres sur lesquels elles comptent pour confirmer ou restaurer leur propre image (Dayan & Scelles, 2021).

3.2. Le rôle crucial de la vue dans la communication interhumaine

La vue est le sens le plus évolué de l'espèce humaine. C'est un moyen privilégié par lequel les humains communiquent, perçoivent plusieurs réalités –même les plus éloignées– en un laps de temps et les synthétisent pour en constituer des connaissances. En matière de communication, la communication verbale, en comparaison avec celle visuelle, représente une petite partie de la communication totale. Les signaux non verbaux tels que les expressions faciales, les gestes, la posture et le contact visuel ont un impact très significatif sur la façon dont un message est interprété. En effet, les regards provenant de l'œil sont toujours accompagnés des mimiques, des expressions du visage, des gestes des mains et des épaules, ce qui facilite le décodage du sens des messages émis par les interlocuteurs lors des échanges (Mehrabian, 1972).

La perception et l'échange des regards permettent de capter bien des informations mais tout autant et surtout des intentions, des réactions, des états d'âmes, des affects plus ou moins conscients d'autrui. Or, la personne aveugle ne perçoit pas ces signaux, leurs subtilités, leur grande variété, leurs modulations, leurs intensités, leurs durées ou répétitions. Elle les ignore, les annule. En conséquence, cette ignorance et cette absence peuvent conduire la personne handicapée visuelle à l'isolement, au retrait et engendrer la frustration et la souffrance si le sujet en situation de handicap n'évolue pas dans un environnement tolérant les différences et suffisamment inclusif (Collat, 2010) .

3.3. Les attitudes sociales à l'égard de la personne aveugle à travers l'histoire

Le statut social des personnes aveugles a connue des variations à travers l'histoire. Comme c'était le cas pour la majorité d'enfants handicapés, un enfant reconnu aveugle dans l'antiquité était tué parce qu'il était considéré comme un monstre, mieux, un signe de malédiction. Pendant la période médiévale, les attitudes sociales envers l'aveugle variaient en fonction de l'origine de la cécité : un aveugle de naissance était vu comme un mendiant (attitude qui était tolérée) pouvant être libre alors que celui dont la cécité résultait d'une infection de l'œil ou affecté par d'autres handicaps apparaissait comme monstrueux ou disharmonique. A la renaissance, la personne aveugle était rangée dans la catégorie des êtres qui ne remplissaient pas les critères pour être un humain. Ce n'est qu'au 19ème siècle que la personne en situation de handicap visuel commença à bénéficier d'une invention de Louis Braille et à étudier comme les valides (Ndayisaba & De Grandmont, 1999).

3.4. La naissance de l'aveugle comme déception pour la famille

Depuis la conception, les parents-particulièrement la mère- commencent à se construire l'image de leur futur bébé. A la naissance, la joie éprouvée est d'autant plus grande que la différence entre l'enfant fantasmé et l'enfant réel est minime. S'il advient que le diagnostic prouve que l'enfant attendu a une déficience quelconque, cette nouvelle peut être traumatogène pour la famille comme le montre ce passage :

« L'annonce du diagnostic du handicap dans une famille, qu'il intervienne à la naissance de l'enfant, dans les semaines suivantes ou les premières années de sa vie, ou qu'il s'agisse d'un handicap consécutif à un accident de la voie publique par exemple, a toujours un impact psychotraumatique. En effet, le projet existentiel que l'on avait pour soi-même si l'on est la victime, comme parent pour son enfant, ou pour son couple, est remis en cause de façon irréversible par cet événement » (Mazaux J.-M. , Destaillats, Belio, & Pélissier, 2011, pp. 1-2).

Dans le cas de la naissance d'un bébé handicapé visuel, comme c'est cas pour d'autres types de handicap, les parents sont souvent déçus et blessés du fait que l'enfant qu'ils rencontrent dans la réalité semble être comme un « miroir brisé » de l'enfant qu'ils avaient imaginé. Ils se sentent incompétents et incapables de s'ajuster comme l'expliquent (Dayan & Scelles, 2021, p. 166) dans le passage ci-après :

> « *Les parents confrontés au handicap ou à la maladie grave de leur enfant sont, du fait du handicap lui-même et du choc lié à l'annonce, moins compétents pour s'ajuster aux rythmes et à la temporalité de leur bébé. La dépression, transitoire ou durable, est fréquente chez ces parents, tout à la fois profondément blessés dans leur narcissisme et confrontés au deuil douloureux de l'enfant imaginaire*».

Les attitudes que les parents et les proches affichent vis-à-vis de l'enfant handicapé au fur et à mesure du temps l'affectent profondément et l'amènent à développer une image de soi négative. Ce témoignage de Nuss figurant dans l'ouvrage de Korff-Sausse et ses collaborateurs (2009, p. 10) illustre cette réalité :

> « *Je suis une a-normalité dans une société… névrotiquement normée et normative. Je suis une gêne et/ou un choc visuels, un stigmate vivant, une erreur génétique, un péché « original », un cas médical, un dérangement sociétal, une contrainte physique, une attente déçue voire brisée. Je suis tout sauf l'humain que j'aurais dû être, que l'on*

attendait de moi. Je suis une blessure égotique et affective vivante, un reproche larvé vivant. La blessure de mes parents, de ma famille, enfermés dans la difficulté insurmontable, pour eux, d'accepter l'inacceptable accusation silencieuse que représente ce handicap, en plus trop ou tellement « lourd » à supporter (...). Je suis le reproche que se font les parents d'avoir « mal conçu » ou d'avoir conçu un « mal ». Je suis leur culpabilité, une punition divine (...) ».

3.5. La création des liens chez la personne en situation de handicap visuel

L'être humain est par définition un homme de relation. En effet, tout sujet doit successivement pouvoir satisfaire son besoin et son désir de relations avec ses parents, sa fratrie, ses pairs et d'autres adultes qu'il côtoie à mesure qu'il grandit et expérimente des relations en dehors du cercle familial. Dans cette aventure, il connaîtra du succès ou essuiera les déboires en fonction de ce qu'il aura appris au sein de la famille. Les premières expériences relationnelles intrafamiliales lui permettent de se risquer, en toute sécurité, à créer des liens avec d'autres personnes, élues comme pairs dans le travail, dans les loisirs et dans la vie privée (Dayan & Scelles, 2021).

Bien qu'il soit évident que la personnalité et l'identité de chaque individu ne puissent s'édifier que dans l'interrelation avec un autre être humain, la personne aveugle rencontre nombre d'obstacles dans la formation des liens du fait que son handicap limite son autonomie. D'une part, elle est quelque fois obligée de solliciter le concours d'un guide. Et, d'autre part, même ses initiatives se heurtent souvent à la résistance de la société à majorité voyante qui la considère comme étant dépourvue des capacités intellectuelle de penser sa situation et de créer des relations avec ses proches (Korff-Sausse, Ciccone, Missonnier, Salbreux, & Scelles, 2009).

Suite aux limitations dues à la cécité et à cause des attitudes discriminantes affichées par les voyants à leur égard, certains handicapés visuels finissent par vivre dans l'isolement physique et affectif. Ce retrait et cette vie solitaire engendrent à leur tour d'autres clichés sociaux sur la personne en situation de handicap visuel, ce qui augmente les préjugés que le voyant porte sur la personne aveugle. A ce propos, voici ce que Audibert et Konaté (1978, pp. 12-13) expliquent :

« *il (le voyant) pense que l'aveugle est différent de lui ; qu'il n'éprouve pas les mêmes sentiments, désirs, besoins ; qu'il est inutilisable, qu'il ne peut plus travailler ; qu'il*

pense différemment. On lui donne éventuellement le boire et le manger, mais on évite de lier conversation avec lui, on n'essaie pas de connaître ses problèmes, pour échanger un peu de chaleur humaine. Au même titre qu'un lépreux, que le handicapé physique, l'aveugle n'est plus considéré par le voyant comme un homme normal ».

3.6. Les représentations sociales de la sexualité de la personne en situation de handicap visuel

Dans l'histoire des peuples et des sociétés, la vie sexuelle des personnes en situation de handicap était énergiquement contestée et socialement stigmatisée. Ce sujet passait pour un tabou et la sexualité comme forme de plaisir et d'expression d'amour reste même aujourd'hui méconnue pour les personnes vivant avec le handicap (Tepper, 2000). Dans les sociétés actuelles dominées par des personnes non handicapées, la personne handicapée est souvent considérée à tort comme un être angélique dont la fonction sexuelle a été « désactivée » à cause de son handicap. Ainsi, pour mieux s'intégrer dans le monde des « normaux », la société lui demande d'accepter sa condition, de se maîtriser afin de tirer profit de son infirmité (Dupras, 2000).

Au plan sexuel, on lui demande de ne pas utiliser la sexualité comme un élément d'identification aux autres, mais de la canaliser ailleurs afin de maximiser ses capacités résiduelles (Dupras, 2000). A cette image de l'être angélique s'ajoute quelque fois celle de l'être monstrueux ou chosifié. En effet, la personne en situation de handicap est considérée comme un montre ou quelque chose de désexualisé. Mais qu'il s'agisse d'une image de l'ange ou du montre, ces deux extrêmes aboutissent au même résultat : la déshumanisation et la désubstantification de son être qui le privent de son identité sexuelle (Dayan & Scelles, 2021).

Comme c'est le cas pour d'autres formes de handicap, les personnes en situation de handicap visuel sont également victimes des préjugés concernant la négation sociale de leur sexualité et leur vie affective. Dans la société française du 20ème siècle, par exemple, l'accès à la vie conjugale (le seul moyen socialement admis de parvenir à la plénitude de l'union amoureuse) était tellement difficile que le grand intellectuel aveugle Villey (1927, p. 229) affirmait que l'homme aveugle pouvait faire des efforts d'adaptation jusqu'à fonder le foyer mais que la femme aveugle était condamnée à vivre le célibat pour être heureuse. Il l'exprimait en ces termes :

> « *le mariage entre aveugles est un mariage déplorable, gros de redoutables menaces [et], sauf exception, il faut avoir le courage […] de déconseiller ces unions qui seront soumises à de trop rudes épreuves. Donc, ni mari voyant, ni mari aveugle : dans notre société, il n'y a pas, sauf exception, de mariage pour la femme aveugle. […] L'adaptation pour l'homme aveugle s'achève par le mariage, par le foyer qu'il fonde avec une femme voyante, où il trouve une collaboration qui le complète. […] La femme est exclue de cette fusion définitive des intérêts et des affections qui seule peut rendre des yeux à l'aveugle* »

Ce passage traduit la force des préjugés sociaux sur la catégorie des personnes qui en sont victimes. La discrimination que les personnes aveugles subissent de la part des voyants en matière de vie sexuelle et amoureuse affectent leur mentalité jusqu'à les convaincre qu'elles n'ont pas le droit de s'épanouir dans ce domaine. En fait, comme le montre ce passage de Salmona rencontré dans l'ouvrage de Dayan et Scelles (2021, p. 38) « *l'obstacle le plus difficile à surmonter pour mener une vie affective et sexuelle, lorsqu'on est en situation de handicap, n'est pas le handicap lui-même mais un regard compatissant ou glorificateur qui prive tout individu de son identité sexuelle* ».

3.7. Le handicap visuel au-delà des représentations socioculturelles

Les personnes en situation de handicap visuel sont classées parmi les deux grandes catégories. La première catégorie est constituée par des aveugles absolus, ceux qui sont nés aveugles et qui n'ont jamais vu. Il s'agit d'une cécité dite congénitale qui peut être provoquée par une maladie héréditaire ou par une maladie survenue durant la grossesse de la maman. Une autre catégorie est composée des personnes qui ont vu et perdu la vue à cause d'une maladie ou d'un accident. Dans ce cas, on parle de cécité acquise (Audibert & Konaté, 1978).

Contrairement aux idées populaires qui présentent tout handicap comme étant une source de souffrance psychique, la cécité congénitale est vécue non comme une maladie mais comme un état (Collat, 2010).

L'aveugle de naissance s'accepte tel qu'il est, car il n'imagine pas autre chose. Pour ce faire, il faut le considérer comme un être normal et essayer de l'éduquer. Il peut apprendre à connaître le monde qui l'entoure sans usage de la vue et acquérir, au même titre qu'un voyant, diplômes universitaires ou professionnels (Audibert & Konaté, 1978).

Quant à la cécité acquise, l'aveugle garde en lui les potentialités qui l'aident à s'adapter dans la société si celle-ci se montre assez bienveillante et contenante. La perte de la vue n'agit en rien sur l'intelligence de l'aveugle. Il reste un homme capable de vivre en société, de travailler, d'être père ou mère de la famille. L'aveugle peut jouer à tous les jeux dans la mesure où ils sont adaptés à lui. Il pratique les jeux de ballon, la natation, l'athlétisme, l'art dramatique, le chant (Audibert & Konaté, 1978, pp. 13-25).

3.8. Les capacités adaptatives de la personne aveugle

La vue est une modalité sensorielle la plus importante de l'être humain. Environ 80% ~ 90% des informations reçues de l'environnement externe par le corps humain passent par le canal visuel. Ainsi, la déficience ou l'absence de la vision a un impact sur la cognition, la motivation, l'émotion et l'autonomie de la personne en situation de handicap visuel. Mais, qu'il s'agisse de la cécité congénitale ou acquise, des suppléances pouvant être enrichies et affinées se mettent spontanément en place grâce à la plasticité cérébrale (Poeppl, Sakreida, & Eickhoff, 2020). Ainsi, grâce à un apprentissage ayant lieu dans un climat favorable et un environnement adéquat, ces suppléances peuvent mener à des stratégies compensatoires tendant vers l'automatisme chez la personne en situation de handicap visuel comme l'illustre ce passage :

> « *D'expérience les personnes aveugles sont sociables. Les déficients visuels aiment communiquer et on les dit même bavards. De fait, bon nombre sont de brillants causeurs. (…) la moyenne d'entre eux dispose d'un niveau de culture dite générale jointe à une faculté et à un désir de s'exprimer supérieure à la moyenne des personnes bien voyantes et à la moyenne de la population. C'est un plus qui les conforte socialement. Les personnes en situation de handicap de la vue sont souvent de joyeux convives* (…) » (Collat, 2010, p. 25).

Pour leur part, Audibert et Konaté (1978, p. 19) mettent en exergue les capacités des personnes aveugles souvent ignorées voire quelque fois niées par les voyants :

> « *Ils (les aveugles) peuvent apprendre à lire, à écrire, à compter. Ils peuvent faire des études primaires, secondaires, supérieures. Tous les aveugles peuvent apprendre un métier lui permettant de nourrir sa famille, de retrouver sa dignité et de ne pas être à la charge de la communauté. (…) Ils peuvent être vanniers, potier, tisserands, dactylo sur machine à écrire spéciale, standardistes, menuisiers, masseurs, électriciens, etc.* »

En conclusion, dans une société où la perception visuelle est considérée comme primordiale dans les interactions interhumaines, les personnes privées de la vues reçoivent plusieurs étiquettes bien souvent erronées de la part des voyants. En matière de vie affective et sexuelle, l'on a tendance à les considérer comme des anges ou des monstres, des êtres imaginaires et par nature immatériels et spirituels dépourvus de la sexualité et de l'affectivité. Toutefois, les observations exempts de tout préjugé montrent que la personne en situation de handicap visuel est une personne comme tant d'autres qui est capable de s'adapter dans le monde, d'apprendre différents métiers, de jouer aux différents types de jeux et en fin de conte capable d'aimer et de fonder un foyer.

Le chapitre suivant est consacré à la présentation de la problématique, les questions de la recherche et à décrire la démarche méthodologique qui a été utilisée pour récolter les données lors de l'enquête.

CHAPITRE IV: PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La problématique de recherche vise à poser le problème et à préciser le contexte duquel émerge la question de recherche au moment où l'indication de la méthodologie suivie permet de décrire le déroulement de la recherche sur terrain. Ainsi, ce chapitre comporte les questions de recherche, les objectifs poursuivis, la méthode et la technique, la population d'enquête ainsi que la procédure méthodologique suivie depuis la collecte des données jusqu'à la rédaction du rapport.

4.1. Problématique de recherche

Le besoin d'aimer ou d'être aimé se rencontre chez tous les humains (Tatkin, 2016) et « *pour se sentir pleinement soi-même, il faut au moins être deux, que le deuxième soit un homme, une femme ou une idée, une cause pour laquelle on s'engage* » (Mazaux, Destaillats, Belio, & Pélissier, 2011, p. 8).

Ainsi, toute personne éprouve un besoin vital de se lier avec un double, un(e) partenaire potentiel(le), qui viendrait la compléter et lui procurer le bonheur (Salomé, 2002). La soif existentielle de rechercher l' « autre moitié » (Platon, 2007) est naturelle et joue le rôle de permettre aux humains de s'aimer, de tisser des relations, de procréer et de participer ainsi à la perpétuation de l'espèce humaine. Et sous cet angle, l'amour n'est rien d'autre que des réactions chimiques à l'œuvre dans le cerveau (Allan & Pease, 2009).

L'amour humain se développe au fil des années depuis l'enfance et son évolution dépend des liens que l'enfant tisse avec ses parents, ses pairs et sa société dans les premières années de son existence (Mazaux, Destaillats, Belio, & Pélissier, 2011). Une personne qui fait preuve d'un attachement sécurisant développe généralement une image de soi positive et s'épanouit dans une relation à l'âge adulte tandis que celle qui fait l'expérience d'anxiété ou d'abandon aura une représentation négative de soi avec une méfiance de l'autre l'amenant à vouloir contrôler son partenaire dans une relation amoureuse (Théoret, Hébert, & Fernet, 2017).

S'il est vrai que les expériences de l'enfance vécues par tout enfant influent beaucoup sur la nature des relations qu'il tissera avec ses semblables à l'âge adulte, il est aussi vrai que les enfants en situation de handicap vivent des expériences difficiles au cours de leur socialisation. En effet, pour la plupart des parents, la naissance d'un bébé handicapé est un trauma et dans diverses cultures, la mise au monde d'un enfant handicapé est un signe de malédiction dans la mesure où la personne handicapée est considérée comme un monstre, une

charge, une honte pour les parents, la famille et la société tout entière (Korff-Sausse, Ciccone, Missonnier, Salbreux, & Scelles, 2009).

En matière de sexualité, les personnes en situation de handicap sont souvent considérées comme des êtres asexués et leur vie sexuelle et amoureuse est généralement niée, ignorée voire stigmatisée par la société (Dupras, 2000). Sur le plan relationnel, leurs relations amicales avec les pairs non-handicapés prennent souvent la forme asymétrique aidant/aidé et quand elles arrivent à s'aventurer dans les relations amoureuses, certains sont obligés de dévoiler leurs secrets intimes aux personnes intermédiaires qui les aident à répondre aux rendez-vous fixés avec leurs partenaires (Dayan & Scelles, 2021).

Concernant le handicap visuel, une étude réalisée sur les adolescents handicapés visuels hollandais a montré que ceux-ci subissaient une surprotection parentale en matière de sexualité et rencontraient une opposition des membres de leurs familles à leur engagement dans la vie amoureuse (Kef & Bos, 2006). D'autres études ont révélé que les personnes en situation de handicap visuel éprouvaient des difficultés d'établir des relations amoureuses et intimes (Huurre & Aro, 1998) et qu'elles évitaient des rencontres amoureuses ou y participaient avec beaucoup de peine à cause des limites d'adaptation à l'environnement physique généralement conçu et aménagé pour les voyants (Pinquart & Pfeiffer, 2011).

Au Burundi, il y a peut-être peu (ou pas) de recherches qui ont porté sur la vie sexuelle et amoureuse des personnes en situation de handicap visuel. Mais l'on sait que ces dernières sont également discriminées et stigmatisées (Seberege, Bizabigomba, & Ndayifukamiye, 2013) et que leur vie sexuelle et amoureuse peut être davantage ignorée d'autant plus que cette catégorie de gens est culturellement dénigrée tel que le suggère le sens étendu du terme *IMPUMYI* (aveugle) en kirundi (Ndayisaba & De Grandmont, 1999).

Néanmoins, malgré le contexte culturel peu favorable, les observations dans nos voisinages montrent que certaines personnes en situation de handicap visuel parviennent à établir des relations amoureuses. Or, si au début, l'essentiel du jeu dans une relation amoureuse est arrangé par la nature grâce aux mécanismes biochimiques internes de l'individu (Fisher, 2004), l'on sait que la suite exige aux amoureux de s'impliquer activement, d'entretenir leur relation et de résoudre de façon mature les mésententes et les conflits qui naissent de leurs interactions (Pines, 2005).

Conscient de tout ce qui précède, nous avons décidé de réaliser une recherche sur la manière dont la personne en situation de handicap visuel construit une relation amoureuse. L'étude vise à explorer la perception qu'a la personne en situation de handicap visuel de l'amour et d'une relation amoureuse, les critères qu'elle fixe pour sélectionner son/sa partenaire et les stratégies qu'elle met en place pour entretenir la relation une fois établie.

Pour réaliser cette recherche, nous nous sommes posé la question générale suivante : *Comment la personne en situation de handicap visuel construit-elle une relation amoureuse* ?

A partir de cette question générale, nous avons formulé des questions spécifiques suivantes :

1. *Comment la personne en situation de handicap visuel perçoit-elle les notions d'amour et de relation amoureuse?*

2. *Comment se déroule le processus d'identification et de sélection du partenaire amoureux chez la personne en situation de handicap visuel ?*

3. *Comment la personne en situation de handicap visuel entretient-elle et consolide-t-elle une relation amoureuse déjà établie ?*

Dans l'optique de répondre à ces questions, des objectifs de recherche ont été fixés. Nous avons commencé par un objectif général duquel ont découlé les objectifs spécifiques.

4.2. Objectifs de recherche

4.2.1. Objectif général

Découvrir comment la personne en situation de handicap visuel construit une relation amoureuse.

4.2.2. Objectifs spécifiques

Découvrir comment la personne en situation de handicap visuel perçoit les notions d'amour et de relation amoureuse.

Mettre en relief les mécanismes d'identification et de sélection du partenaire amoureux chez la personne en situation de handicap visuel,

Analyser comment la personne en situation de handicap visuel entretient et consolide une relation amoureuse déjà établie.

4.3. La démarche méthodologique

4.3.1. Méthode et technique de recherche

Au moment de l'enquête, nous avons décidé d'utiliser la méthode qualitative et l'enquête par l'entretien semi-directif ou entrevue semi-dirigée comme technique de recherche.

Le choix de la méthode qualitative a été motivé par le fait que celle-ci « *porte sur les sentiments, les pensées, les croyances (domaine subjectif) et comportement (domaine objectif) du (des) sujet(s) dans son (leur) contexte naturel de sa propre existence quotidienne* » (Delefosse & Rouan, 2001, p. 16), ce qui était notre préoccupation compte tenu des objectifs poursuivis. Nous l'avons également privilégiée parce qu'elle nous donnait une plus grande liberté dans la façon de mener l'enquête.

Concernant la technique, nous avons jugé bon d'utiliser les entrevues semi-dirigées auprès d'une population des personnes en situation de handicap visuel ayant déjà vécu une expérience de vie amoureuse. Cette technique a été privilégiée afin de nous assurer que chaque participant pourra s'exprimer sur toutes les thématiques dans le but d'avoir une vue d'ensemble de l'objet à l'étude et une connaissance plus approfondie de celui-ci.

L'entrevue a porté sur trois principaux thèmes à savoir (1) *la perception la perception de l'amour et de la relation amoureuse,* (2) *la sélection du partenaire amoureux et* (3) *la consolidation d'une relation amoureuse.* Le résumé du canevas du guide d'entretien se trouve en annexe.

4.3.2. Population d'enquête

La détermination de la population d'enquête constitue une étape cruciale. Elle consiste à « *déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose»* (Blanchet & Gotman, 2009, p. 48)

Dans le cadre de cette recherche, la population d'enquête était constituée par des personnes en situation de handicap visuel habitant en Mairie de Bujumbura. Les critères d'inclusion étaient les suivants :

- Etre atteint(e) d'une cécité totale (congénitale ou acquise) à l'âge de 7 ans au plus, période à laquelle l'essentiel de la personnalité de l'individu est déjà mis en place (Dodson, 2019), y compris les préludes de la vie amoureuse adulte ;

- Etre âgé(e) d'au moins 18 ans (âge officiel de la majorité où la formation d'une relation amoureuse est autorisée et/ou tolérée par la loi et la coutume burundaises) ;
- Avoir eu au moins une expérience de la vie amoureuse avec un(e) partenaire.

4.3.3. Procédure de collecte des données

Avant de réaliser l'enquête, nous avons réalisé la préenquête dans le but de nous assurer que le guide d'entretien était assez intelligible pour recueillir les données dont nous avions besoin. De plus, cette phase de recherche nous a permis de prendre connaissance de certains défis d'ordre pratique qu'il fallait d'abord relever pour réussir l'enquête. La préenquête a été effectuée auprès de deux sujets appartenant à la marge définie par nos critères de choix d'enquêtés évoqués ci-haut.

La période d'enquête s'est étendue du 2 juin au 3 juillet 2024. La collecte des données a été effectuée selon le mode indirect qui consiste à passer par une personne intermédiaire dans le cas d'une « *population spécifique non localisée* en vue de *maximiser les chances d'acceptation* » (Blanchet & Gotman, 2009, p. 57). Dans cette étude, nous sommes passé par une personne intermédiaire aveugle pour atteindre les enquêtés pour deux raisons. D'une part, cette personne nous permettait d'être accueilli et accepté sans beaucoup de réticences de la part des enquêtés. D'autre part, elle nous permettait de trouver facilement les sujets remplissant les critères fixés du fait qu'aujourd'hui bien des personnes en situation de handicap visuel se connaissent entre elles grâce aux associations militant pour leurs droits.

Ainsi, pour atteindre les sujets d'enquête, nous nous sommes adressé au représentant de l'Association pour la Réintégration Sociale des Aveugles au Burundi, **ARSAB** en sigle, en vue de trouver les adresses et/ou les contacts téléphoniques de certains de ses membres remplissant les critères d'inclusion ci-haut cités. Grâce à ces derniers, nous sommes entré en contacts avec les sujets d'enquête et fixé des rendez-vous des entrevues.

Les entrevues ont eu lieu, en majeure partie, au domicile des sujets dans un endroit calme et favorable à l'expression libre des participants sur le thème sensible l'expérience amoureuse. Au début de chaque interview, nous prenions le soin d'expliquer le sujet de recherche et les objectifs poursuivis, de solliciter la participation libre du sujet à l'enquête et de demander la permission d'enregistrer des sons au moyen du smartphone et de prendre des notes sur papier en cas de besoin. Ne pouvant pas signer le formulaire de consentement libre par l'écriture couramment utilisée par les voyants, nous demandions aux enquêtés de nous donner un accord verbal avant le déroulement de l'entretien.

Durant l'entrevue, il était demandé à chaque participant à l'enquête de partager ses expériences en faisant référence à la relation amoureuse vécue qu'il considère comme la plus significative. Au total, l'enquête a été réalisée sur cinq interviewés et la durée des entrevues, selon l'ordre des interviews, était d'environ 37 min, 59 min, 56 min, 24 min et 58 min, soit une moyenne de 46, 8 min.

Après avoir réalisé cinq entretiens, nous avons décidé de clôturer l'enquête suite à une redondance des informations constatées sur les thèmes abordés comme le font remarquer Bouchard et Cyr (2005) dans ces lignes:

> « *Le chercheur sait qu'il a suffisamment des données lorsqu'il se rend compte que les données supplémentaires qu'il recueille ne lui apprennent rien de nouveau ; on a alors atteint le seuil de saturation des données.*»

La décision de mettre fin à l'enquête a été suivie par le traitement des informations fournies par les interviewés et la rédaction du rapport.

4.4. Traitement des données et rédaction du rapport

Pendant la phase de traitement des données, nous avons retranscrit sur l'ordinateur les discours que nous avions enregistrés en entier en vue de produire des textes écrits que nous avons ensuite soumis à l'analyse et à l'interprétation. Néanmoins, pour mieux illustrer notre analyse, nous avons présenté des extraits les plus significatifs des discours fournis par des personnes en situation de handicap visuel ayant participé à l'enquête. Ainsi avons-nous éliminé dans les citations des communications phatiques telles que les hésitations et les bégaiements dans le but de faciliter la lecture et la compréhension des passages et d'assurer l'anonymat.

En définitive, dans ce chapitre, nous avons présenté la problématique et les objectifs de la recherche, la méthode et la technique que nous avons utilisées pour recueillir les données de recherche ainsi que les caractéristiques des personnes qui nous les ont fournies. Nous avons également montré la manière dont nous avons accédé aux interviewés et le déroulement de l'enquête. Or, nous savons que les données recueillies, lors d'une enquête, nécessitent d'être analysées et interprétées pour en saisir le sens. Ainsi, la seconde partie de ce travail a consisté à présenter les cas étudiés, à analyser les données et à interpréter les résultats de la recherche.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS

Avant d'analyser et interpréter les résultats de la recherche, nous avons jugé bon de présenter d'abord les interviewés qui ont participé à l'enquête. Cette présentation concerne leurs données sociodémographiques, certains aspects de leur vie et les idées-phares qui sont sorties de nos échanges. Il s'agit en quelque sorte d'une suite de procès-verbaux que nous rédigions après chaque interview afin de garder à l'esprit la synthèse de celle-ci. Pour rendre anonymes leurs informations, nous avons décidé de nommer les enquêtés par une lettre majuscule de l'alphabet français, en commençant par la première, suivant l'ordre de succession des interviews.

5.1. Cas A

A est une personne en situation de handicap visuel de sexe masculin âgée de 50 ans. Il est marié avec une femme non-handicapée visuelle exerçant le métier de secrétaire de direction à une école secondaire et est père de 4 enfants tous voyants. Il est né voyant mais sa cécité aurait été causée par la complication d'une morsure par un chien survenue à l'âge de 3 ans.

A cause de ce handicap, A a été discriminé et stigmatisé et a connu une enfance douloureuse. Ses parents l'empêchaient de sortir du toit familial pour jouer avec les enfants de son âge et ne lui permettaient pas de participer dans des cérémonies familiales organisées par les voisins. Son grand-père lui avait offert un instrument musical local (*inanga)* auquel il jouait pour ne pas s'ennuyer là où il était toujours gardé en cachette.

Quand il a atteint l'âge de la scolarité, A s'est heurté sur la résistance des parents et de l'école qui lui ont refusé d'étudier à cause de son handicap malgré le désir ardent qu'il en avait. Après de multiples négociations mais vaines qu'il engageait avec les enseignants de l'école pour le laisser étudier, il a eu la chance de trouver un administrateur communal qui lui a cherché une école. Il étudiera alors avec effort et connaîtra des succès dans ses études primaires, secondaires et universitaires.

Sur le plan sexuel et affectif, A n'a pas reçu d'informations claires et fiables de la part des parents ou des éducateurs au cours de sa socialisation. Les principales informations qui l'ont aidé à construire le concept d'amour et de relation amoureuse provenaient des jeunes de son âge. Quand il arrivait que ses parents lui en parlent, ils utilisaient un langage codé et sophistiqué qu'il ne parvenait pas à déchiffrer.

En matière de vie amoureuse, A a commencé la première aventure amoureuse à l'âge de 18 ans. Il a ensuite créé d'autres relations amoureuses de plus en plus sérieuses jusqu'à trouver une partenaire qu'il prit en mariage. L'interviewé reconnaît que la personne en situation de handicap visuel peut rencontrer des obstacles dans le processus de formation d'une relation amoureuse, surtout ceux liés aux préjugés que la société a du handicap visuel. Il demande aux parents et aux autres éducateurs de considérer d'abord les personnes en situation du handicap visuel comme des personnes ayant le droit de jouir de la vie amoureuse au même titre que d'autres humains voyants.

5.2. Cas B

B est une personne en situation de handicap visuel de sexe masculin âgée de 52 ans. Il a fait 3 ans de formation dans une école spécialisée pour les personnes aveugles et assure l'apostolat de prédicateur-animateur dans certains groupes bibliques des confessions protestantes burundaises. Il est marié avec une femme non-handicapée visuelle actuellement économe à une des écoles à régime d'internat au Burundi. Il est père de 5 enfants tous voyants.
B est né aveugle et a découvert qu'il est aveugle à l'âge de 13 ans du fait que les parents l'avaient tenu pour secret. Il a découvert sa cécité au moment où sa voisine s'entretenait avec sa mère. Avant cet âge, B croyait qu'il est né comme d'autres enfants du fait que ses parents le lui avaient caché. Il a aujourd'hui deux petites sœurs aveugles et a eu des frères et sœurs voyants qui sont décédés. La source de sa cécité lui reste inconnue puisque sa famille n'enregistre pas des cas des personnes en situation de handicap visuel dans les générations précédentes.

A cause de ce handicap, B a connu une vie dure et douloureuse. Dans l'enfance, l'entourage le discriminait et le stigmatisait : les adultes se moquaient de lui, ses pairs le tabassaient sans pouvoir se protéger et les parents l'enfermaient dans la maison dans le but de le protéger contre les agressions physiques mais aussi pour éviter les railleries de l'entourage qui le considéraient, lui et ses petites sœurs aveugles, comme un montre.
Lorsque sa mère a mis au monde ses deux petites sœurs handicapées visuelles, elle est devenue malade mentale puisqu'elle ne parvenait pas à digérer le « malheur » qui lui arrivait. Dans la phase aiguë de son trouble, elle cherchait ses enfants aveugles avec une machette pour les éliminer. A la mort de sa mère- qui a été déclenchée par le constat qu'elle venait de mettre au monde un enfant aveugle encore une fois – son père s'est marié avec une

femme qui le tourmentait, lui privait de nourriture, ou qui, en collaboration avec le mari, le faisait dormir dehors pendant la nuit durant la période pluvieuse.

Sur le plan sexuel et affectif, B recevait des informations de la part de sa mère avant d'être mentalement dérangée, des éducateurs de l'école et des prédicateurs de son église. L'éducation reçue consistait à lui interdire de s'aimer et de coucher avec une fille avant sa maturité puisqu'il risquait de la faire tomber enceinte ou attraper des maladies vénériennes.

En matière de vie amoureuse, B a commencé à désirer une partenaire amoureuse autour de 15 ans mais il n'arrivait pas à l'exprimer suite au complexe d'infériorité. Il a fallu attendre 25 ans pour trouver une jeune fille alors adolescente qui, par sa propre initiative, s'approcha de lui, lui témoigna d'un amour inconditionnel et lui manifesta des gestes de compassion pour enfin oser lui demander de vivre un jour comme conjoints. La fille connaîtra plusieurs oppositions et maltraitances après avoir souscrit à la demande de ce prétendant mais ils finirent par fonder une famille heureuse avec les enfants non-handicapés visuels.

L'amour est pour B quelque chose de bon pour une personne en situation de handicap visuel du fait qu'il lui permet de retrouver la dignité humaine quand il établit une relation avec un(e) partenaire juste. C'est pourquoi dans ses souhaits, il a toujours désiré une partenaire qui pourrait la comprendre et avec laquelle il pourrait partager tout. La construction d'une relation amoureuse, selon l'enquêté, est une aventure exigeant l'engagement de deux partenaires. Partant, une personne en situation de handicap visuel devrait éviter de s'y lancer prématurément.

5.3. Cas C

C est une fille âgée de 24 ans. Elle est née sans handicap visuel jusqu'à 3 ans où elle a été atteinte par la cécité totale. La cause de cette dernière n'est pas bien connue mais dans sa famille, on lui disait qu'elle a été ensorcelée par les voisins. C a commencé l'école primaire à sept ans dans une institution prenant en charge les enfants aveugles. L'interviewée a ensuite poursuivi ses études et assure aujourd'hui l'encadrement des enfants aveugles dans une institution.

Avant sa cécité, C était aimée et choyée par ses parents. Mais dès qu'elle est devenue aveugle, les membres de sa famille et son entourage ont commencé à la discriminer, à la stigmatiser et à la maltraiter. Durant les moments des jeux, ses pairs l'exposaient quelques fois à des situations dangereuses ou à des obstacles. Entre 3 et 6 ans, son père l'appelait et se mettait à la

bastonner sans lui dire aucun mot et quand la fille lui demandait la raison de ces maltraitances, elle lui répondait seulement qu'il s'agissait d'une punition sans lui expliquer la faute qu'elle a commise. Quand, à partir de 7 ans, elle est entrée dans une institution pour y être prise en charge, aucun membre de la famille n'est plus venu lui rendre visite ou lui apporter quelque chose jusqu'à terminer l'école secondaire.

Au sujet de la vie sexuelle, C dit qu'elle n'a pas eu une éducation en la matière de la part des parents ou d'autres éducateurs avant ses premières menstruations. Mais quand elle a eu les premières règles, les éducatrices lui ont averti qu'elle venait d'entrer dans la catégorie des femmes capables de tomber enceinte en cas d'union sexuelle avec les jeunes garçons ou les hommes adultes. L'avertissement a été suivi par une interdiction de la part des éducateurs, de s'adonner aux garçons avant la fin de ses études.

Concernant sa vie affective, C a connu une expérience amoureuse avec un partenaire qui a débouché sur une rupture. La rencontre avec ce partenaire a eu lieu dans un bus alors que C voyageait. Elle était assise à côté d'un garçon et ils ont commencé à échanger jusqu'à se révéler des intimités. Poussée par un désir irrésistible d'avoir un partenaire amoureux qui la rongeait depuis longtemps, C a proposé à son interlocuteur de s'aimer, demande que ce dernier ne tarda pas à accepter mais sans y mettre du sérieux.

Au moment de la séparation, les deux se sont donné des contacts téléphoniques et ont continué jusqu'au jour où C a réalisé qu'elle a été victime d'une escroquerie. C regrette l'argent qu'elle a donné à son soi-disant fiancé pour construire une maison peut-être fictive et d'autres énergies tant physiques que mentales qu'elle a déployées pour une relation qui déboucha sur une déception.

5.4. Cas D

D est un garçon âgé de 34 ans. Il est devenu handicapé visuel à l'âge de 5 ans. Sa cécité est totale. La cause de cette dernière est une maladie que l'interviewé n'arrive pas à nommer. D a grandi dans une institution prenant en charge les enfants aveugles et a fait ses études primaires et secondaires. Il est aujourd'hui détenteur d'un diplôme des humanités générales et est encadreur d'enfants aveugles.

A propos de l'éducation reçue en matière de vie sexuelle, l'enquêté dit que les responsables de l'institution lui interdisait de faire des rapports sexuels avant le mariage parce qu'il s'agit

d'un péché. Ils lui répétaient également qu'il devait éviter de nouer des relations amoureuses prématurées avec les filles.

D a fait la première expérience amoureuse à l'âge de 24 ans et a déjà eu 5 partenaires amoureuses voyantes successives qui se terminaient par des ruptures. D perçoit l'amour comme une opportunité utile pour une personne en situation de handicap visuel qui lui permet d'avoir une partenaire pouvant compenser les limitations dues à son handicap. Cependant, il trouve que l'établissement d'une relation amoureuse est une tâche difficile pour une personne en situation de handicap visuel du fait que certains partenaires peuvent feindre de l'aimer alors qu'ils veulent l'exploiter. Il reconnaît que les déceptions amoureuses connues lui font mal mais signale qu'il ne se décourage pas car il reste convaincu qu'il rencontrera un jour une partenaire qui lui convient.

5.5. Cas E

E est une personne en situation de handicap visuel de sexe féminin âgée de 40 ans. Elle est mariée avec un homme non-handicapé exerçant le métier de bibliothécaire dans une école et est mère de 3 enfants tous voyants. Née voyante, elle est devenue aveugle à l'âge de 6 ans et sa cécité aurait été causée par le poison qu'elle a consommé dans son voisinage.

E est enseignante et encadreuse des enfants aveugles de l'école maternelle. Elle a fait des études primaires auxquelles s'ajoutent 3 ans de formation dans une école pour aveugles. D'un point de vue artistique, E est poète, chanteuse et tresseuse des étoffes pour le décor des tables.

Après l'acquisition de la cécité, E a commencé à s'isoler du groupe de ses pairs et à éprouver la honte d'apparaître en milieu public malgré les encouragements de la part de ses parents. A l'âge de 7 ans, elle est entrée dans une institution de prise en charge des enfants aveugles. Comme elle vivait avec d'autres enfants partageant la même condition, elle reprit sa bonne estime de soi échappant ainsi aux étiquetages et aux autres formes de discriminations faites aux enfants handicapés visuels évoluant au milieu des voyants.

Sur le plan sexuel et affectif, E a eu trois partenaires amoureux voyants, y compris son conjoint actuel. Elle a eu la première expérience amoureuse à l'âge de 16 ans avec un jeune adolescent voyant qui vivait dans l'institution mais en secret parce que les fréquentations amoureuses y étaient prohibées. Mais cette relation fut interrompue quand E a terminé les études primaires et rentra à la maison. Elle a ensuite suivi la formation des métiers avant d'aller travailler dans une maison de prise en charge des enfants aveugles où elle rencontra le

deuxième partenaire. La relation établie avec celui-ci ne tardera pas à se rompre du fait qu'elle était bâtie sur la ruse de ce dernier qui voulait profiter du handicap de la fille pour l'escroquer. Il fallut attendre l'an 2008 pour qu'elle rencontre un partenaire avec lequel elle cheminera jusqu'à fonder le foyer. Elle a deux enfants voyants aujourd'hui.

La rencontre avec ce partenaire était en quelque sorte une retrouvaille du fait qu'il était son cousin croisé qu'elle avait connu dans l'enfance et qui lui avait proposé de s'aimer mais sans succès. A l'époque des retrouvailles en 2008, ce cousin était enrôlé dans la rébellion. Il est passé par une personne intermédiaire qui les a reliés et qui leur a donné des occasions d'échanger et de fixer des rendez-vous par téléphone. C'est dans ce contexte que l'amour a progressivement évolué jusqu'à nos jour malgré les contestations de la famille du garçon.

En conclusion, dans ce chapitre, nous avons présenté brièvement le portrait de nos enquêtés. Ces renseignements ci-haut nous ont permis d'effectuer l'analyse et l'interprétation des données qu'ils ont fournies.

CHAPITRE VI : LA PERCEPTION DE L'AMOUR ET DE LA RELATION AMOUREUSE

Toute perception de la réalité est une construction effectuée par un sujet sur base de son histoire et des expériences qu'il a vécues. Ainsi est-elle est toujours liée en grande partie à la manière dont celui-ci a été socialisée. Dans le but découvrir la perception des notions d'amour et de relation amoureuse chez nos répondants, trois thématiques à savoir l'éducation de base reçue en matière de vie sexuelle et amoureuse, leurs principales sources d'informations dans ce domaine ainsi que la signification qu'ils donnent à l'amour et à la relation amoureuse ont été abordées lors des entrevues.

6.1. L'éducation de base en matière de vie de sexuelle et amoureuse

L'amour et la sexualité sont des composantes essentielles de la personnalité humaine. Ils se développent progressivement chez l'homme depuis l'enfance à partir de l'éducation donnée dans la famille ou dans d'autres milieux de socialisation de l'enfant. Lors des entretiens, les répondants se sont exprimés sur l'éducation qu'ils ont reçue en matière de vie sexuelle et amoureuse au cours de leur socialisation.

Le thème d'absence du dialogue ou de réticence sur la sexualité est revenu plusieurs fois dans les propos des enquêtés comme l'illustrent les extraits de A, C, D ci-dessous :

> « *Oya ni ukuri ivyo jewe abavyeyi nta vyo bigeze bambwira* » qui se traduit comme suit « *Non. Sincèrement, les parents ne m'ont rien dit dans l'enfance* ».
>
> «*Abavyeyi nta co bigeze babimbwirako i muhira.* » ce qui veut dire *« A la maison, mes parents ne m'ont jamais parlé de la vie sexuelle.* »
>
> *« Bakoresha ibintu vy'imigani ariko ntibabivuga neza ngo babitomore* c'est-à-dire *« Ils utilisaient un langage codé et n'en parlaient pas clairement*. »

Une autre idée qui a été évoquée par les enquêtés concernait l'interdiction des rapports sexuels. Ces extraits de B, C et E illustrent cette réalité :

> « *Barambwira bati hariho abakundana kugira basambane. Abo rero iyo babikora kenshi bashobora gutwazanya inda canke ugasanga baranduye indwara bataziga*. » Ce qui se traduit ainsi « *Ils me disaient que certains aiment en vue de coucher avec leurs partenaires mais que ces pratiques peuvent être à l'origine des grossesses ou des maladies non désirées et inattendues* ».

« Maze kuja mu butinyanka barambwiye ngo ubu rero uragiye mu gihari c'abakuze. Uze wirinde umuntu w'umuhungu yoguhenda ngo muryamane kuko ubu urashobora gutwara inda ukavyara umwana. Kandi ubigize ukiri umunyeshure ubuzima burashobora gufutana » ce qui signifie *« Quand j'ai eu mes premières règles, on m'a interdit de coucher avec tout garçon qui le solliciterait du fait que je venais d'entrer dans la catégorie de femmes adultes capables de concevoir et de mettre au monde un enfant avant la fin de mes études, ce qui pourrait gâcher ma vie. »*

« Baratwumvisha ko hari ibiringo umwana w'umwigeme yipfuza umuhungu, na cane cane amwipfuza ko boryamana. Bakatubwira ko iyo bishitse bakaryamana hariho ingaruka mbi zigaragara vuba na vuba ku mukobwa ko rero dutegerezwa kuvyirinda kugira ntibiduteshe kazoza » c'est-à-dire *« Ils nous faisaient comprendre qu'il est des périodes de la vie où une fille a des désirs sexuels et surtout érotiques envers les garçons. Ils nous expliquaient que s'il arrive qu'elle couche avec eux, il y aura des conséquences immédiates et néfastes sur son avenir ; d'où il faut l'éviter ».*

Il ressort des propos ci-dessus que les parents affichaient une attitude de silence ou de réserve sur des questions relatives à l'amour et la sexualité et que les responsables des institutions qui s'occupaient des enfants handicapés visuels utilisaient un langage codé quelques fois inaccessibles pour en parler. De plus, le contenu de l'éducation donnée se fondait principalement sur l'interdiction des rapports sexuels en vue d'éviter des cas de grossesses et des naissances qui en résulteraient.

D'autres recherches portant sur la sexualité des personnes en situation de handicap avaient abouti à des résultats allant dans le sens de ceux présentés ci-dessus. En effet, une étude d'Esmail, Darry, Walter et Knupp (2010) a montré que la sexualité des personnes en situation de handicap était considérée comme un sujet tabou et difficile à aborder, celle de Dupras (2000) a mentionné que les personnes en situation de handicap étaient considérées comme asexuées et que leur vie sexuelle était activement ignorée et stigmatisée dans la société. Quant à l'étude menée par Neufeld, Klingbeil, Bryen, Silverman et Thomas (2002), elle a révélé que la sexualité était socialement conçue comme un acte physique où la « performance » est le seul facteur déterminant d'une vie sexuelle réussie et épanouie.

Nous pouvons en déduire que le malaise d'aborder les questions de l'amour et de la sexualité observé chez les parents et les éducateurs résulte d'une conception réductionniste de la sexualité qui la limite aux rapports sexuels. Ce serait d'ailleurs pour cette raison que

l'essentiel de l'éducation donnée se limitait aux interdictions des pratiques sexuelles pour éviter les grossesses non désirées, ce qui pourrait multiplier les cas des naissances d'enfants handicapés visuels.

6.2. Les principales sources de connaissances relatives à la vie sexuelle et amoureuse

Les informations reçues dans l'enfance au cours de la période de la socialisation en matière de sexualité influent beaucoup sur la signification qu'une personne attribue à l'amour et à vie amoureuse à l'âge adulte. Ainsi, le sens qu'elle donnera à ces notions peut dépendre des sources d'où elle a tiré les premières informations. Pendant l'enquête, les participants ont révélé les principales sources qui leur ont fourni les connaissances de base en matière de vie sexuelle et amoureuse.

La première catégorie des interviewés a mentionné que les premières informations sur l'amour et la sexualité ont été reçues à l'école, à l'église ou dans les institutions qui les prenaient en charge. Cela transparaît dans les propos de B et D ci-après :

> « *Hanyuma n'ishure ryaramfashije twaravyiga. Abandi ndabikensha ni abakozi b'imana. Iyo bariko baragusomera bati iki ntukigire uca umenya ko kizira* » ce qui signifie ceci : « *L'école m'a également aidé puisque nous y débattions des questions relatives à la sexualité. Les autres qui m'ont aidé dans ce domaine sont les prédicateurs qui nous indiquaient le mal à éviter en lisant la parole de Dieu* ».
>
> « *Ubumenyi bwose mfise ndabukesha abanyigishije mu mashure. Kuko twebwe ahakuru hakuru twakuriye mu bigo biri internes. Aho rero nibo baheza bakaza baratwigisha »* ce qui se traduit ainsi « *C'est de l'école que j'ai eu toutes les connaissances en matière de sexualité parce que nous avons grandi dans les maisons de prises en charge sous le régime d'internat. Ce sont les responsables qui nous en parlaient* ».

Une autre source d'information évoquée par les enquêtés est le groupe des pairs. L'idée se rencontre dans les propos de A et de C comme le reflètent ces extraits :

> « *Informations ku vya sexualité mfise nazikura mu runganwe. Conséquences rero ni uko hari aho usanga baguha info zitari zo* » c'est-à-dire « *Ce sont les pairs qui me fournissaient des informations relatives à la sexualité. Par conséquent, certaines d'entre elles étaient quelques fois erronées* ».

> « *Abagenzi b'abakobwa ni bo nkesha ubumenyi mfise uyu musi mu vy'ubuzima ndoragitsina » qui se traduit comme suit : « C'est grâce à mes amies que j'ai eu les connaissances que j'ai aujourd'hui en matière de vie sexuelle* ».

Enfin, B a souligné que ses parents, en particulier sa mère, constituait une source principale de ses connaissances comme le montre cet extrait :

> « *Muri ivyo vy'ubuzima ndoragitsina canke vy'urukundo, ndabikensha abavyeyi, na cane cane mama* » c'est-à-dire « *C'est d'abord grâce à mes parents, en particulier ma mère, que j'ai eu l'essentiel des connaissances en matière de vie sexuelle et amoureuse* ».

Nous constatons que les principales sources d'informations sur l'amour et la sexualité évoquées par les interviewés étaient l'école, les institutions de prise en charge et l'église auxquelles s'ajoutent les groupes des pairs et rarement les parents.

Ces résultats divergent avec ceux trouvés par Kef & Bos (2006) dans l'étude menée sur les adolescents handicapés visuels hollandais. Contrairement aux résultats ci-haut présentés, il a été constaté que les adolescents qui voulaient des informations à propos de la sexualité et la fréquentation amoureuse (*dating*) se tournaient plus vers leurs parents (33.3%) ou utilisaient les média comme l'internet, la télévision ou les livres ((30.6%). Seulement 19,4% recouraient à leurs amis tandis que seul un répondant a indiqué qu'il allait chez l'enseignant pour solliciter des informations en rapport avec la sexualité.

Nous pensons que cette divergence des résultats pourrait s'expliquer par la différence des représentations qu'ont les Burundais et les Hollandais envers la sexualité et le handicap d'une part et l'inégalité des deux sociétés dans le progrès technologique, d'autre part. En effet, dans la culture burundaise, la sexualité est encore représentée comme un sujet tabou et honteux qu'il est prohibé de traiter en famille, d'où les jeunes préfèrent en parler entre eux ou quelques fois avec d'adultes à l'absence des parents ce qui n'est pas le cas dans les familles hollandaises. Le non-usage des médias comme source d'information observé chez les personnes aveugles burundaises serait en grande partie dû au non accès aux outils technologiques et à l'insuffisance des compétences de les manipuler chez cette catégorie de personnes.

6.3. La signification de l'amour et de la relation amoureuse

L'amour et la relation amoureuse sont des notions qui se définissent différemment selon les expériences vécues par les sujets. Les définitions qu'ont données les personnes interviewées variaient en fonction des expériences vécues par chacune dans la ou les relation(s) amoureuse(s) déjà établie(s), en fonction des connaissances acquises en matière de vie sexuelle et amoureuse durant la socialisation et selon les personnes desquelles elle a reçu l'éducation sexuelle de base.

Durant les interviews, il a été d'abord souligné que l'amour est un don, une réalité naturellement présente chez l'homme et qui va au-delà des simples amitiés ou des relations motivées par la recherche du profit comme l'explique E en ces termes :

> « *Hariho urukundo rwo mu buzima busanzwe aho dusanga dufise abantu dukorana amaprojets atwungukira, abo tugendana, tukambarana, tugasangira ariko ata yindi objectif ihari. Urwo ni urukundo rw'ubugenzi. Urukundo ni ikintu umuntu yaremanywe, ni ingabire y'umuntu. Ni akantu kaba mu muntu hama buke buke kakagenda karakura kakavyara urukundo runini rumwe rutuma umuntu ashika ku kintu kanaka »* c'est-à-dire « *Il y a un amour de la vie quotidienne qui unit les individus qui réalisent des projets communs, qui se côtoient régulièrement, qui se prêtent des vêtements mais sans avoir un projet de mariage. Il s'agit là des amitiés. L'amour est quelque chose de naturel chez les humains, c'est un don, c'est une petite chose naturellement inscrite dans la nature humaine et qui grandit progressivement jusqu'à donner naissance à un grand amour qui aide l'homme à atteindre ses finalités* ».

Pour d'autres répondants (B, D), l'amour et la relation amoureuse sont des tâches difficiles voire éprouvantes pour une personne vivant avec un handicap visuel. Cela se remarque dans les extraits suivants :

> « *Urukundo kuri jewe ni ikintu kigoye cane, na cane cane iyo wiyumviriye gukunda ugendana ubumuga bwo kutabona. Aho urahura n'ibibazo vyinsi kuko hari igihe uwo ubajije atakwemera kubera ubumuga bwawe.*» c'est-à-dire « *L'amour est une tâche difficile surtout quand on vit avec le handicap visuel. Là vous rencontrez beaucoup de problèmes parce que dans certains cas, la fille à laquelle vous faites la cour vous rejette à cause de votre handicap* ».

« *Kwubaka urukundo n'uwo wagomwe vyari bikwiye kuba mu gihe umuntu akuze kuko harya mu urukundo habamwo ibibazo* », ce qui veut dire : « *Construire une relation amoureuse avec la personne aimée doit être une affaire d'une personne mature parce que l'amour va de pair avec des problèmes* ».

Enfin, l'amour a été aussi défini comme un processus au cours duquel les partenaires s'engagent à partager leurs visions et leurs secrets intimes en vue de mieux se connaître et préparer leur projet de mariage. C'est ce qui ressort de ces extraits de B, C et E :

« *Kwubaka urukundo ni ibintu biva mu mitima y'abantu babiri. Kwubaka urukundo ni ugutera intambwe. (…) n'ubwo bikomeye, ni engagement umuntu n'uyundi bafata* » c'est à dire « *Etablir une relation amoureuse est une décision profonde prise par deux personnes. C'est aller de l'avant. Même si c'est exigeant, c'est un engagement impliquant deux partenaires consentants* ».

« *Urukundo jewe novuga nti ni ikiganiro aha nini kiba gishingiye ku muntu muzobana. Ni umwumvikano aho umuntu akubwira ivyiwe na we ukamubwira rwawe, buke buke mukamenyana* » ce qui se traduit ainsi : « *Je dirais que l'amour est un dialogue basé sur la planification de la vie conjugale future. C'est une entente mutuelle où les deux partenaires se révèlent progressivement des intimités pour mieux se connaître* ».

« *Iyo mvuze ngo kwubaka urukundo rero, urundo ntawurwubaka ari umwe. Urukundo barwubaka ari babiri* », ce qui se traduit ainsi : « *Quand je parle donc de la construction d'une relation amoureuse, je pense à une initiative de deux personnes parce que l'amour pour soi n'en est pas un* ».

De ce qui précède, nous constatons que l'amour est défini comme un don, un sentiment naturellement inscrit dans la nature de l'homme et que la relation amoureuse est perçue comme une expérience éprouvante au cours de laquelle deux partenaires décident de partager leurs vies et leurs visions en vue de mieux se connaître et se préparer à vivre ensemble comme conjoints.

La perception de l'amour comme une réalité universelle et inhérente à la nature humaine et la relation amoureuse comme un processus dont la finalité serait la fondation du foyer se retrouve aussi chez Fischer (2005) qui a montré que tomber amoureux est phénomène universel rencontré chez tous les humains et qui s'inscrit dans leur nature. Ces définitions

vont aussi dans le sens de la théorie évolutionniste du comportement amoureux d'Allan et Pease (2009) qui ont montré que la force qui nous pousse à rechercher des partenaires amoureux est génétiquement programmée en nous en vue de fonder les famille et participer ainsi à la perpétuation de l'espèce humaine.

Etant donné que ce rapprochement de l'amour à la procréation émergeant de la théorie évolutionniste est également celui qui est défendu par les religions judéo-chrétiennes et que la quasi-totalité de nos répondants ont évolué dans les institutions à majorité initiées par les confessions religieuses, il n'est pas surprenant qu'ils définissent la relation amoureuse comme un processus débouchant sur mariage.

En conclusion, la sexualité étant considérée par les parents comme un sujet tabou, la plupart des personnes aveugles interviewées n'ont reçu qu'une forme d'éducation sexuelle provenant des responsables des écoles ou des institutions qui se limitait aux interdictions des pratiques sexuelles et l'évitement des grossesses et des naissances issues de ces unions. Quant à la signification donnée à l'amour et à la relation amoureuse, celle-ci est perçue comme une épreuve au moment où celui-là est considéré comme un grain qui existe naturellement dans tout être humain et que les deux personnes librement engagées et consentantes peuvent décider de développer en vue d'aboutir à un grand amour constituant la fondation de la famille.

Il est hors tout doute que la recherche d'un(e) partenaire constitue une des tâches difficiles dans le processus d'établissement d'une relation amoureuse tant pour les voyants que pour les non-voyants. Le chapitre suivant présente et discute ainsi les résultats obtenus sur le thème concernant les procédures suivies, les critères fixés et les stratégies utilisées par nos répondants pour sélectionner leurs partenaires amoureux.

CHAPITRE VII : LA SELECTION DU PARTENAIRE AMOUREUX

Le processus de formation d'une relation amoureuse débute toujours par l'identification et le choix d'un(e) partenaire. Cette activité s'opère sur base des critères objectifs ou subjectifs fixés à l'avance. Au moment de l'enquête, les interviewés ont exprimé les qualités qu'ils mettaient en avant, les stratégies qu'ils ont adoptées pour trouver leurs partenaires et les défis qu'ils ont connus durant la phase de sélection.

7.1. Les critères privilégiés dans l'identification du partenaire

Les critères de choix en matière d'amour sont généralement fixés en fonction de l'image idéale qu'une personne a de son partenaire potentiel. Dans cette étude, la majorité des personnes en situation de handicap visuel ayant participé à l'enquête ont souligné qu'elles privilégiaient les qualités personnelles abstraites peut-être parce que les traits physiques appréhendées le plus souvent au moyen de la vue leurs étaient inaccessibles.

Pendant les entretiens, en effet, certains enquêtés ont indiqué que les critères qu'ils avaient fixés lors de l'identification et la sélection des partenaires amoureux étaient les vertus et les dispositions morales de ces derniers.

7.1.1. La compréhension et la responsabilité

Lors des entretiens, certains interviewés ont affirmé qu'ils privilégiaient des partenaires coopératifs et compréhensifs comme l'illustre ces propos de B :

> « *Jewe maze kwiyumvira uwo tuzobana ubwambere nasenze imana. Mu gusenga rero sinarinda guprésiza ngo umugore uyu, ngo w'inzobe. Ikintu nasengera nasaba ko Imana yompa uwo duhuza imitima. Sinavuga ngo yirabura canke ngo amugaye, oya! Je navuga nti uwo tuzohuza umutima. Kuko sinavuga ngo yirabura, nta we nabona; ngo uw'inzobe, nta we nabona* » ce qui se traduit comme suit:
>
> « *Lorsque j'ai commencé à penser à ma future épouse, j'ai d'abord prié Dieu. Dans mes prières, je ne précisais pas les traits physiques de cette femme. Je demandais à Dieu de me donner une femme avec laquelle nous vivrions en communion. Je ne demandais pas celle qui est noire ou vivant avec le handicap, non plus celle qui a le teint clair parce que je ne la voyais pas* ».
>
> La même idée se rencontre dans ces propos de E :

« Jewe narondera umuntu ampanura kandi ankunda. Hama jewe narashaka umuntu azonkunda akongera akankundira umuryango kuko mu majambo yambere namubwiye jewe namubwiye nti jewe ndashaka uwumbera se w'abana banje. Ivy'ukugereranya ngo nshaka umuntu asa uku, umuntu angana uku je nta vyo nigeze niyumvira. »

Ce qui veut dire ceci : *« Je cherchais un partenaire qui me prodiguerait des conseils et qui m'aimerait. Je cherchais en plus quelqu'un qui aimerait ma famille parce que les premiers mots que je lui ai dits, j'ai souligné que je voulais un mari qui serait réellement le père de mes enfants. Ce qui concerne la description des traits physiques et de la taille du partenaire potentiel ne m'est jamais arrivé. »*

Il en découle qu'avant de commencer l'aventure amoureuse, chacun de ces enquêtés rêvait un partenaire capable de partager avec lui des sentiments et des pensées les plus intimes avec ouverture et sincérité. Nous constatons que les répondants privilégiaient les qualités morales et les valeurs humaines du partenaire au détriment des traits physiques et morphologiques.

7.1.2. La bienveillance et le respect

D'autres enquêtés mettaient préféraient un partenaire qui a le sens du respect de l'autre et qui est bienveillant. C'est ce qui ressort de ces propos de C :

« We nyene yarambajije ati ukunda umuhungu ameze gute? Je namubwiye nti nkunda umuntu yomfata neza atisunze ubu bumuga bwa nje, akabona ko ndi umuntu nk'abandi kandi umuntu asenga yubuaha Imana. Kandi umuntu afise n'imigambi ariko arakora kugira ngo dutegure neza urwo rugo ».

Ce qui se traduit comme suit *: « Lui-même m'a demandé de décrire le garçon idéal que je désirais. Je lui ai répondu que je voulais un garçon qui me traiterais bien en respectant ma dignité humaine, qui prie et qui respecte Dieu. Je souhaitais aussi avoir quelqu'un qui a des projets d'avenir pour bien préparer le futur foyer.*

Il ressort de ces propos que le partenaire idéal qui était souhaité par l'enquêtée était celle qui est capable de faire passer au premier rang le respect de la dignité humaine et de prévoir.

7.1.3. Les qualités intellectuelles et l'amour du travail

Lors des entretiens, quelques enquêtés ont mis l'accent sur les compétences intellectuel et les qualités humaines comme critères d'identification et de sélection. Cela transparaît dans ces propos de A :

> *« Critère ya mbere kwari uko umukoba aba yarize, akora kandi ari umunyamwete. Iya kabiri yari kuba ari umugwaneza umwe ashobora gufata abantu neza bishitse bakatugendera kandi afise urukundo »*
>
> Ce qui signifie ceci : *« Le premier critère était que la fille soit intellectuelle, soit travailleuse et aime le travail. Le second était qu'elle soit bienveillante et capable de bien accueillir les visiteurs et qui est animée par l'amour ».*

Nous réalisons, qu'en plus des vertus morales, A préférait une fille ayant un niveau de scolarité, l'amour du travail et les compétences intellectuelles élevés, la bienveillance et le sens d'hospitalité.

7.1.4. Les traits physiques et morphologiques

Contrairement aux idées précédentes, D a souligné que les critères favorisés étaient des traits la taille, la couleur de la peau et le poids d'une partenaire comme le montrent cet extrait :

> *« Nka jewe sinkunda umukobwa avyibushe cane. Nkunda umukobwa avyibushe bigereranye, en fait ari hagati na hagati. Kandi sinkunda umukobwa mugufi. Nkunda nk'umukobwa dufate twoba tureha yoba areha na nje canke akaba ari musi yanje gatoya. Hanyuma afise utubiri twompi canke naho yoba afise inzobe nta kibazo. »*
>
> C'est-à-dire *« Par exemple, je n'aime pas une fille très grasse ; je préfère celle qui est moyennement grasse. Je n'aime pas non plus une fille de petite taille. J'aime une fille qui a environ une taille égale ou presque égale à la mienne et qui a un teint plus ou moins clair. »*

Il en découle que cet interviewé fait exception dans la mesure où il privilégiait les critères d'ordre physique même s'il vit avec le handicap visuel depuis l'âge de 5 ans.

Partant des extraits présentés dans les sous-points précédents, nous réalisons que les répondants privilégiaient les qualités humaines invisibles telles le respect, la compréhension, la coopération, la responsabilité, le sens d'humanité, l'amour du travail, la bienveillance et

l'hospitalité, etc. au détriment de celles visibles comme les traits physiques et morphologiques du partenaire.

Les résultats obtenus s'opposent à ceux trouvés dans les recherches sur les critères de choix des partenaires dans les couples des conjoints voyants de Buss (1989) et de Robillard (1999) évoqués dans la partie théorique. Dans ces deux études, les femmes avaient tendance à choisir des hommes ayant un statut socio-économique plus élevé ou plus aisés sur le plan financier et les hommes privilégiaient les femmes belles, jeunes et physiquement plus attrayantes.

Par contre, les résultats que nous avons obtenus convergeaient avec ceux qui ont été trouvés dans deux études comparatives effectuées d'abord sur les adultes (Hasenkamp, Kummerling, & Hassebrauck, 2005), puis sur les adolescents (Pinquart & Pfeiffer, 2011) voyants et non-voyants à propos des critères présidant à leurs choix de partenaires amoureux.

Dans la première, l'on a trouvé que l'attirance physique était plus importante chez les adultes voyants que chez les adultes aveugles et dans la seconde, l'attirance physique et les ressources matérielles étaient plus importantes chez les adolescents voyants que chez les adolescents déficients visuels.

Nous pensons que la préférence des qualités abstraites des enquêtés que nous avons interrogés étaient due par le fait que tous étaient privés de la vue et par voie de conséquence, incapables d'appréhender et d'apprécier les qualités physiques et externes de leurs partenaires. Et comme l'ont rappelé Pinquart et Pfeiffer, 2011) dans leurs commentaires, la priorité accordée aux caractéristiques intrinsèques au dépens de celles physiques et extrinsèques par les personnes en situation de handicap visuel semble confirmer l'adage populaire anglais selon lequel l'essentiel est ce qui est invisible à nos yeux signifiant que les qualités invisibles de l'homme valent plus que ses qualités ou ses traits physiques.

Notons, cependant qu'il serait erroné de généraliser cette affirmation à toutes les personnes en situation de handicap visuel car les propos de D se sont avérés contradictoires. Au lieu d'évoquer les qualités morales, l'enquêté donne des descriptions relatives à la taille, à la couleur, au poids et à la stature. Par rapport à ce paradoxe, nous émettrions deux hypothèses. D'une part, l'interviewé a acquis la cécité tardive (à l'âge de 5 ans), ce qui pourrait signifier que les traces visuelles des images construites avant la survenue de la cécité (Hollins, 1985) auraient continué à exercer une influence dans la détermination des critères de choix de sa

future partenaire. D'autre part, les traits physiques et physionomiques évoqués par le répondant seraient une simple reproduction des modèles couramment rencontrés dans les histoires racontées de bouche à oreille ou véhiculées par les média au sujet des caractéristiques d'une beauté idéale de la femme.

7.2. Les stratégies utilisées pour trouver le partenaire

Toute histoire d'amour a un début et parmi les pas vers la construction d'une relation amoureuse figure le contexte de la première rencontre avec le partenaire potentiel. Pendant l'enquête, les participants ont mis en exergue les moyens qu'ils ont adaptés pour entrer en contact avec leurs partenaires.

Certains interviewés ont fait savoir qu'ils se sont servis des lettres et des messages téléphoniques pour amorcer le dialogue avec leurs partenaires. Cela s'observe dans les extraits ci-après de A et de D :

> *« Nakoresha kwandika udukete n'udu-poèmes ngaha abakobwa nk'uko n'abadolescents babona babigira mu gihe cacu »* c'est-à-dire *« Je composais et envoyais des lettres et des poèmes aux filles comme le faisaient même les adolescents voyants de notre temps »*

> *« Bishitse ngasanga arafise agaterefone ndabanza nkamwandikira utumessages nkamuramutsa. Mu gitondo, sasita ku mugoroba, nkaza ndamubaza utundi tubazo tujanye n'ubuzima busanzwe hanyuma hakagera igihe nkatinda nkamubwira nti burya rero jewe nashaka tuzohurire ahantu hanaka. Hanyuma tuhahuriye ngaheza nkamubwira ijambo umwe ku mwe riri ku mutima »* ce qui signifie *« Si elle possède un téléphone, je luis écris fréquemment des messages pour la saluer ou lui demander des nouvelles de la vie quotidienne. Par après, je lui demande si nous pouvons nous rencontrer quelque part. C'est à ce moment que je lui exprime mon désir de s'aimer. »*

Pour d'autres participants dont B et C, la circonstance de rencontre avec leurs protagonistes en amour a été l'œuvre de la providence ou le fruit du hasard comme le montrent les extraits des propos suivants :

> *« Nta ruhara runini nagize, n'Imana yabikoze. Umusi umwe nagiye kwigisha muri groupe biblique hanyuma nza n'umva umwigeme anyegereye amfata ukuboko amasengesho aheze duca dutangura kuganira. Munyuma yahavuye aza*

aradutemberera umusi umwe ndamuherekeje numvise ibintu bidudubiza mu mutima nca ndubahuka ndamusaba ko twobana na we aravyemera »

Ce qui se traduit ainsi *: « C'est Dieu seul qui a arrangé tout ; je n'ai pas joué un grand rôle pour la rencontrer. Un jour, je suis allé prêcher dans un groupe biblique et j'ai senti les mains d'une fille qui tenaient mon bras après le culte et le dialogue a commencé. Elle est, par après, venue me rendre visite de temps en temps là où j'habitais. Un jour, pendant que je l'accompagnais, j'ai senti une force intérieure qui me poussait à lui proposer de nous marier et je l'ai fait. A cette heure même, elle a répondu positivement. »*

« Uwo twakundanye, mbere washaka nta n'uwo nari nzi. Twabaye buhure uko nyene. Twahuriye mu modoka twari twicaranye nduze ruguru. Na nje ndamubaza nti witwa nde arambwira. Nti uvahe arambwira na nje ndamwidondora vyose. Ndamubaza nti urubatse? Ati oya. Nti basi urafise umufiancée?Ati oya. Na we ati none basi uwogukunda womwemera ? Na nje nti n'ukuntu niburiye nimba wonyemera n'ukuri je nta kibazo »

Ce qui se traduit ainsi *: « Je ne connaissais pas mon ex-partenaire, nous nous sommes croisés au hasard. Nous étions assis côte à côte dans un bus et je lui ai demandé son nom et son lieu de provenance, puis je me suis présentée également. Je lui ai ensuite demandé s'il était marié ou avait une fiancée et il a répliqué qu'il était célibataire. Il m'a demandé, à son tour, si je pouvais devenir sa partenaire amoureuse et j'ai répondu oui sans hésiter étant donné que j'avais longtemps désiré vainement un partenaire amoureux».*

Une autre stratégie rencontrée dans les propos de A, E consistait à faire la coquette par l'hygiène de leurs corps et la propreté de leurs vêtements :

« Ikindi nagerageza kwifata neza. None dufatiye nko kuri ca gisomwa ca Gisanumwavu, none nk'urya hari umukobwa yoja kuresha akamwemera ? Canke ari nk'umukobwa ameze kurya hari umuhungu yomuturukira ? »

C'est-à-dire *: « Autre chose, j'essayais d'être propre. Prenons l'exemple du texte classique « Gisanumwavu », si ce personnage était garçon, pensez-vous qu'il y a une fille qui allait accepter de l'aimer ? Ou s'il était de sexe féminin, y a-t-il un garçon qui pouvait lui faire la cour? »*

> *« Jewe naroga udusabune twa « GIVE » nkisiga n'utuvuta tumota neza, nkagirira isuku umubiri. Maze kuronka akazi hoho narasukisha imishatsi nkongera ngasonesha utumodèles tugezweho naba narakabakavye kugira ngo mboneke neza »* c'est-à-dire *: « J'utilisais les savons de marque « GIVE » pour me laver et le lait du corps agréable pour rendre mon corps propre. Quand j'ai commencé le travail, je faisais même tresser mes cheveux et faisais coudre les habits en m'inspirant des styles à la mode que j'avais tâtés dans le but de paraître chic et propre* ».

De ce qui précède, nous remarquons que les interviewés adoptaient des stratégies variées pour tisser les premières relations avec leurs partenaires. Alors que certains mettaient en avant la propreté du corps et des vêtements pour paraître attractifs, d'autres recourait à l'art en rédigeant des correspondances ou des poèmes qu'ils envoyaient à leurs partenaires sans oublier ceux qui profitaient des opportunités pour exprimer directement leurs désirs.

Ce que toutes ces stratégies ont en commun est qu'aucun des participants à l'enquête n'est passé par une personne intermédiaire pour commencer la relation amoureuse avec son partenaire. Cette réalité diverge avec les théories présentant la personne handicapée comme un être toujours dépendant des autres, ayant peu d'amis et de rares relations amoureuses du fait qu'il est incapable d'explorer de réseaux non attendus, non contrôlés par les proches (Dayan & Scelles, 2021).

D'une part, ce refus de passer par de tierces personnes pourrait être interprété comme une stratégie de contournement des attitudes d'opposition qu'affichent souvent les membres de leurs familles et/ou leurs proches vis-à-vis de leurs engagements à la vie amoureuse et leurs projets de mariage (Kef & Bos, 2006). D'autre part, il traduirait une forme de protestation contre la situation de misère sexuelle dans laquelle sont placées les personnes en situation de handicap en générale suite à la répression sexuelle exercée par la société dominée par les voyants et qui limite leurs chances à trouver un partenaire amoureux (ALTER, 2012). Mais, le choix de s'élancer dans l'aventure amoureuse sans l'aide de facilitateurs est souvent source exploitation ou d'arnaques montées par leurs partenaires voyants.

7.3. Les défis rencontrés lors de la sélection du partenaire

Le choix de nos partenaires amoureux s'effectue généralement dans une bouffée d'hormones (Ruiz & Amara, 2020), ce qui augmente les chances de se tromper sur les qualités réelles du partenaire et rend la vie amoureuse compliquée pour la plupart des individus (Adda, 2020, p. 4). Chez les personnes en situation de handicap visuel, les erreurs dans la détection des qualités se multiplient par le fait que l'aveugle n'utilise pas ou plus le sens de la vue par lequel passent beaucoup d'informations. Partant, elles deviennent facilement victimes des escroqueries et des infidélités amoureuses dans les relations qu'elles construisent.

Lors de l'enquête, nos répondants ont souligné que leurs partenaires les arnaquaient ou tenter de les tromper pour voler leur argent. Cette réalité s'observe dans ces extraits des propos de C, et E:

> *« Yarampamagaye ambwira ngo ngurana amahera ngo nzoyakwishura ngo burya navuye ruguru nkenye. Namubwije ukuri nti ntayo mfise. Burya uwundi musi yaranyiterefonesheje, anyiguranisha amahera ambwira ngo ashaka kugura imiryango n'amadirisha kugira yugare inzu tuzobamwo, na nje ndanka kuko nari namuhinyuye »*
>
> Ce qui signifie *: « Il m'a appelée par téléphone pour me demander de l'argent sous prétexte qu'il venait de la campagne les poches vides. Je lui ai répondu crument que je n'en avais pas. Il m'a encore téléphoné un autre jour pour me prêter de l'argent en me disant qu'il voulait acheter les portes et les fenêtres pour fermer la maison dans laquelle nous vivrions ensemble mais j'ai refusé parce j'avais déjà découvert que j'ai été escroquée ».*
>
> *« Maze gutangura akazi na ho nyene naharonkeye umukunzi ariko na we nyene sinagize amahirwe y'uko tubana. Icatumye tutabana ni profit yandonderako.*
>
> C'est-à-dire *« Quand j'ai eu l'emploi, j'ai eu un autre partenaire amoureux mais je n'ai pas eu la chance de vivre avec lui non plus. Le motif de séparation était qu'il prétendait m'aimer alors qu'en réalité il visait des profits ».*

Un autre défi concernait l'infidélité amoureuse des partenaires comme le fait remarquer A dans ces propos :

> *« Nk'akarorero, nk'umukobwa wa mbere ntitwashoboye kubana kuko yambwiye ko atashaka kuba ruguru. Ariko tumaze kuvana, nasanze yarafise n'abandi bahungu bagendana »* c'est-à-dire *: « A titre d'exemple, ma relation avec la première fille n'a pas duré du fait que celle-ci me disait qu'elle voulait vivre en ville. Mais après la rupture, j'ai appris qu'elle était en relation avec d'autres garçons qui la courtisaient »*

Ces extraits montrent que les personnes en situation de handicap ayant participé à l'enquête ont été victimes d'infidélité amoureuse et se sont fait arnaquer par leurs prétendus partenaires amoureux.

S'il est vrai que les cas d'infidélité ou de tromperies amoureuses se retrouvent chez toutes les catégories de personnes, il est aussi vrai que l'absence de la vue chez les personnes aveugles peut les exposer davantage aux arnaqueurs dans la mesure où le son de la voix a, pour la personne aveugle, la même séduction ou la même répugnance que la physionomie pour celui qui voit (Diderot, 2000). Ainsi, un partenaire escroc utilisant des paroles mielleuses prononcées avec une voix tendre et pénétrante gagne facilement la confiance de la personne aveugle comme le confirme ce passage de Husson (2004), elle-même aveugle : « *Est-il rien au monde, j'en appelle à mes compagnes, qui excite dans nos âmes un ravissement comparable à celui que nous causent des accents flatteurs et bienveillants, qui partent toujours d'un cœur tendre et sensible ? Des sons harmonieux électrisent et subjuguent entièrement notre confiance, nous nous livrons sans réserve aux penchants que nous inspire celui ou celle dont nous avons entendu la douce voix : nous sommes presque persuadées qu'un être qui possède un si précieux avantage n'a aucun défaut* ».

7.4. Les obstacles rencontrés suite aux préjugés sociaux sur le handicap visuel

Durant le processus de recherche du partenaire, les personnes en situation de handicap rencontrent des défis liés à la représentation sociale du handicap visuel. Cette réalité a été aussi évoquée dans les entretiens que nous avons eus avec nos répondants.

Certains participants se sont heurtés à l'opposition des membres de leurs familles à cause des préjugés selon lesquels les personnes en situation de handicap visuel sont infertiles ou mettent nécessairement au monde des aveugles comme l'illustrent ces propos de A et de B :

> *« Amaze kwemera ko dukundana, ikibano nticamworoheye. Baciye batangura kuvuga ngo arikwegeye, ngo ntazovyara»,* ce qui se traduit ainsi *: « Quand elle a accepté de*

cheminer avec moi, des problèmes sont apparus dans l'entourage. Ils ont commencé à lui dire qu'elle s'attirait des ennuis, qu'elle ne mettrait pas au monde ».

« Mu gihe ca fillaçailles abo mu muryango w'umukoba barahagurutse bararwanya urukundo rwacu bavuga ko ndi akayabu, ndi imbwa, ngo nta co nirengeje. Bakabwira umukobwa ko naho twobana tuzovyara impumyi». Cela veut dire : « Pendant les fiançailles, ma belle-famille a combattu énergiquement notre amour me qualifiant de chat, de chien et de vaurien. Les bons-parents et les bons-frères disaient à la fille qu'elle mettrait au monde des aveugles ».

Les autres préjugés concernaient les idées reçues sur l'incapacité et l'inutilité d'une personne en situation de handicap visuel, comme le montrent ces extraits de C et de E :

« Hari abantu benshi bavuga ngo abakobwa batabona ntaco bashoboye, ngo ntitwoshobora gutunganya ivyo mu rugo hamwe twokwubaka. Uwo twakundana naho yampevye jewe naramubwira kuva mu ntango ko hari ivyo nshoboye mbere nkanakora n'utwigoro ngo abone ko no mu rugo ntazoba uwo kurya gusa », ce qui se traduit *comme suit: « Bien des gens disent que les filles aveugles sont des incapables et qu'elles ne peuvent pas assurer les responsabilités d'une épouse dans le foyer. Bien que mon partenaire m'ait abandonnée, je lui disais dès le début de la relation que je suis capable de réaliser certaines activités et je faisais même quelques actions pour lui prouver que je ne serais pas seulement un parasite dans la famille. »*

« Ba senge banje nta ko batagize ngo baburizemwo urukundo rwacu. Ndibuka ko musi umwe twarahuye na mama w'umugabo wanje ari we senge arambwira ati: "Narumvise ko muriko murapanga kubana n'umuhungu wa nje. None mbega utabona urabona ko uzoshobora kubana n'umuntu abona na we utabona?" Traduisons *: « Mes tantes ont tenté toutes les stratégies pour saboter notre amour. Je me rappelle qu'un jour j'ai rencontré ma belle-mère qui est en même temps ma tante et celle-ci m'a dit : "J'ai appris que vous êtes en train de planifier le mariage avec mon fils. T'estimes-tus capable de vivre avec une personne voyante alors que tu ne vois pas ? " ».*

Enfin les autres préjugés portaient sur la vie dépendante des personnes aveugles :

« Abavyeyi barabuza abana ngo ntimukundane n'abatabona kandi ababona bahari kuko ngo ntitwoshobora kubatunga tutari autonomes ». C'est-à-dire : « Les parents

empêchent leurs enfants de s'aimer avec les personnes en situation de handicap visuel et les encouragent à choisir des partenaires voyants parce que nous ne pouvons pas les entretenir alors que nous vivons sous la dépendance des autres ».

Nous remarquons que les préjugés liés au handicap visuel ayant constitué d'obstacles pour nos répondants concernaient l'infécondité de la personne aveugle, l'inévitable transmission de la cécité à sa descendance, son incapacité et son inutilité dans la société ainsi que son manque d'autonomie.

Les préjugés sociaux énumérés ci-haut divergent avec la théorie des capacités adaptatives dues au mécanisme de suppléance des fonctions cérébrales déjà observées chez les personnes en situation de handicap visuel (Collat, 2010) et résultent d'une erreur de raisonnement selon laquelle l'atteinte spécifique de la vue se diffuserait et contaminerait les autres fonctions de la personne en situation de handicap visuel (Poeppl, Sakreida, & Eickhoff, 2020).

En conclusion, avant de s'engager dans la quête d'un partenaire amoureux, la plupart des personnes aveugles interrogées privilégiaient les critères humains et moraux tels le respect, la compréhension, la coopération, la responsabilité, le sens d'humanité, l'amour du travail, la bienveillance et l'hospitalité. Ajoutons, cependant, certains d'entre eux cherchaient un partenaire qui lui offrirait un « refuge ». Pour trouver leurs partenaires, ils adoptaient des stratégies comme la propreté du corps et des vêtements pour paraître attractifs, la rédaction des lettres, des messages téléphoniques ou la composition des poèmes pour le partenaire désiré, le recours aux prières suivies par une attente patiente des solutions miraculeuse ainsi que la saisie des opportunités offertes par le hasard. Enfin, la majorité des personnes en situation de handicap ayant participé à l'enquête ont affirmé avoir été victimes d'infidélité amoureuse et d'escroqueries d'une part, et des préjugés sociaux considérant les personnes aveugles comme des êtres par nature infertiles, incapables, inutiles et dépendantes.

Eu égard à ces résultats, nous réalisons que la quête du partenaire est une tâche difficile. Le chapitre suivant montre les stratégies qu'utilisaient les personnes en situation de handicap interviewées pour entretenir la relation amoureuse formée.

CHAPITRE VIII : LA CONSOLIDATION DE LA RELATION AMOUREUSE ETABLIE

La création d'une relation amoureuse durable est un processus graduel. S'il est vrai qu'au début d'une relation certaines hormones comme l'ocytocine participent naturellement au renforcement des liens entre les nouveaux partenaires (Allan & Pease, 2009), il est aussi vrai que la « santé » d'une relation établie dépend des efforts fournis par chacun d'eux pour assurer son hygiène (Gottman & Nan, 2015). C'est pour cette raison que nous avons demandé aux personnes en situation de handicap visuelles ayant participé à l'enquête de nous parler des moyens qu'elles utilisaient pour entretenir et consolider leur relation amoureuse en abordant les sous thèmes à savoir le mode d'expression de l'amour dans le couple, la gestion des conflits interpersonnels survenus dans couple et les solutions proposées pour l'amélioration de la vie amoureuse de la personne en situation de handicap visuel.

8.1. Le mode d'expression de l'amour dans le couple

Dans une relation amoureuse, les partenaires en couple posent généralement des gestes pour s'exprimer mutuellement l'amour. Durant l'enquête, il était demandé aux participants de partager leurs expériences sur la façon dont ils exprimaient l'amour à leurs partenaires.

Certains sujets (A et E) ont affirmé qu'ils organisaient des sorties ou trouvaient des moments d'échanges autour d'un verre comme l'illustrent ces extraits de leurs propos :

> *« Vyarashika nkamusohokana tukanywa agacupa, mbere nkamubwira akazana n'abagenzi ».* C'est-à-dire *: « Il m'arrivait de sortir avec elle pour prendre un verre et je lui demandais même de venir avec ses amies ».*
>
> *« Umukunzi wanje ni we yaza kundaba mu kigo, mfise udufaranga nkamusororera icupa rimwe canke abiri hama tukaganira akagenda »* c'est-à-dire *: « C'est mon fiancé qui venait me voir dans le centre et je pouvais lui acheter une ou deux bières autour desquelles nous échangions, puis il rentrait chez lui. »*

Les autres prouvaient l'amour à leur fiancé(e)s par le don des cadeaux comme le montrent ces extraits de B et de D :

> *« Ndibuka akantu nigeze gukora. Umusi umwe nariyumviriye nti yamara n'ubwo dukundanye, ndafise amahera ibihumbi bine reka ndamugurire akarato, vyerekane y'uko ikintu navuze kirimwo ukuri »* cela veut dire *: « Je me rappelle un petit geste que*

j'ai posé. Un jour, j'avais eu quatre mille francs et j'ai décidé de lui acheter des chaussures pour lui montrer que la parole que je lui ai dite était sincère. »

« Nariarangea *nkarondera akantu k'agacadeau nkamuha. Mu gihe cacu hariho nk'akarorero agasabune ka « GIVE » kamota neza cane kagakangura. Narakagura nkakamuha. Narashobora no guhenda mama nti burya kw'ishure twoga isabuni zimota. Nimba anguriye zibiri, imwe yaba ari rwiwe ».* Traduisons *: « Je faisais tout pour trouver un petit cadeau magnifique à lui offrir. A notre époque, il y avait par exemple des savons de marque « GIVE » qui avaient une odeur agréablement piquante. Je l'achetais et le lui offrais. Je pouvais même mentir à ma mère que nous utilisions ces savons à l'école. Et si elle m'en achetait deux, je lui en donnais un inévitablement. »*

Une autre forme d'expression de l'amour qui est sortie des interviews était le don de l'argent pour les soins de santé du partenaire ou pour le soutien de ses projets sans oublier l'envoi des messages d'amour. Cela transparaît dans ces propos de C :

« Utwigoro kweri naratugira. Nk'akarorero hariho igihe yambwira ko yari agwaye, nanje nari mfise udufaranga nca ndatumuha. Narigeze no kumuterera amafaranga, kubera nyene navuga nti ariko yubaka inzu tuzobamwo, kugira ngo ndamwereke ko ndamukunda kandi dufatanije udukorwa. Naranamwandikira utumessaje nkashiramwo amajambo y'uko ndamukunda c'est-à-dire *« Je faisais vraiment des sacrifices. Par exemple, il m'a dit un jour qu'il était malade et je lui ai envoyé l'argent que je possédais. Il m'est arrivé même de lui donner une somme d'argent en guise de contribution parce qu'il me disait qu'il était en train de construire une maison dans laquelle nous habiterions. Je faisais cela pour lui témoigner de mon amour et pour lui montrer que je soutenais ses activités. Je lui écrivais même des messages contenant des mots d'amour ».*

Les extraits ci-haut présentés montrent que les codes qu'utilisaient nos répondants pour témoigner l'amour à leurs partenaires étaient variés. Les uns organisaient des sorties et /ou invitaient leurs partenaires pour partager un verre, les autres leur achetaient des cadeaux ou leur donnaient de l'argent liquide. D'autres encore leur envoyaient des messages d'amour.

Les formes d'expression d'amour énumérées dans les passages ci-dessus sont presque similaires à celles qui ont été trouvées dans une étude conduite en Inde (Adhikari, 2018) sur

la relation amoureuse et le handicap. La recherche a conclu qu'en matière d'expression d'amour, les personnes en situation de handicap interrogées engageaient des conversations via les téléphones mobiles, organisaient des rencontres amoureuses dans les lieux publics (restaurants, parcs, cinémas), utilisaient des réseaux sociaux (internet, facebook, chat messenger, etc) et achetaient des cadeaux à leurs partenaires.

8.2. La gestion des conflits survenus dans couple

Vivre en couple comme conjoints ou comme partenaires amoureux n'est pas une simple addition de deux décisions mais une expérience dans laquelle chaque partenaire s'engage avec son histoire connue ou inconnue (Salomé, 2002). La rencontre des « deux passés » à laquelle s'ajoute généralement la divergence des visions d'avenir donne lieu aux conflits au sein du couple. C'est pour cette raison que nous avons discuté avec les enquêtés sur la manière dont ils géraient les conflits qui survenaient dans ce dernier.

Pour certains, la gestion des conflits consistait à adopter une attitude silencieuse pour attirer l'attention du partenaire et préparer le dialogue débouchant sur le pardon et la réconciliation. Les extraits suivants de B et D témoignent de cette réalité :

> *« Uno musi, imyaka cumi n'indwi iraheze dutanguye uwa cumi n'umunani, ata mu/parrain, ata n'umu/marraine canke umukozi w'Imana arigera aza guhanura ng'aha. Iyo bishitse ntitwumvikane haraca umwanya tutavugana hama ishavu riheze tukayaga, tukiconfessa tukamenya ko twakoze nabi gutyo ubuzima bukabandanya ».*
>
> Traduisons *: « Aujourd'hui, nous totalisons plus de 17 ans de mariage et nous n'avons jamais invité le parrain, la marraine ou le pasteur pour venir nous réconcilier. Lorsqu'un conflit éclate, il se passe un temps de silence et dès que la colère se termine, nous engageons le dialogue, puis nous nous pardonnons mutuellement, et la vie continue. »*
>
> *« Iyo habonekanye umuntu aza kwitambika mu vy'iwanje na cane cane mu vy'urukundo ndamara imisi ntamuvugisha. Hanyuma ishavu rimaze kugabanuka umwanya ndawutanga nkamubwira nti imbere ya vyose nshaka ubanze kunsigurira ibi, n'ibi, n'ibi vyagenze gutyo kubera iki ? Hanyuma na nje nkamubwira ikimbakiye muri iyo misi yose iba ihaciye ntamuvugisha tugaheza tugasabana ikigongwe. ».* Cela signifie : *« Quand je constatais une personne qui s'ingérait dans mes affaires, particulièrement dans le domaine de l'amour, je me retirais et passais quelques jours*

sans lui parler. Une fois la colère diminuée, je lui accordais le temps du dialogue et je lui demandais de m'expliquer d'abord détail par détail ce qui a été à la base du conflit. Après, je lui expliquais, à mon tour, ce qui m'a fait souffrir pendant le moment du silence et nous nous pardonnions. »

Une autre conduite adoptée pour gérer les conflits est le silence de résignation pour esquiver la confrontation comme le montrait cet extrait des propos de C et de D :

« Ntitwigeze dushwana. Iyo mbonye hari ivyo tudahurijeko vyohava bidutandukanya nahitamwo kwihorera kugira urukundo rubandanye », cela veut dire : «Nous ne nous sommes jamais disputés. Chaque fois que je remarquais des désaccords susceptibles de nous séparer, je décidais de me taire pour protéger notre relation amoureuse ».

« Jewe mu buzima bw'iwanje nanka ikinteza ikibazo. Mbonye ibigomba kunteza ikibazo nca ndavyihoza. Kubera ibintu ntaguma ndavyiyumvira bica bihera », c'est-à-dire *« Dans ma vie, j'évite tout ce qui me dérange. Quand je voie qu'une situation risque de m'attirer des ennuis, je me tais. Et comme je ne continue pas à ruminer ce qui m'est arrivé, le problème finit par disparaître ».*

Il ressort des extraits précédents que les personnes en situation de handicap visuel interviewées adoptaient des comportements différents en cas de conflit avec leurs partenaires amoureux. Certaines affichaient d'abord une attitude silencieuse en signe d'alerte à leurs partenaires puis engageaient le dialogue qui se clôturait par le pardon et la réconciliation. Il y en a d'autres qui s'enfermaient dans un silence pour éviter la confrontation par peur d'être abandonné.

Ces résultats montrent que quelques répondants privilégiaient une gestion constructive des conflits en favorisant le dialogue et la réconciliation alors que d'autres évitaient de déclencher le dialogue par crainte de perdre leurs partenaires. La peur de rupture de la relation ou de perte du partenaire a été également soulignée dans l'étude réalisée dans la société indienne (Adhikari, 2018). Dans cette recherche, les personnes en situation de handicap visuel interviewées ont indiqué qu'ils vivaient constamment dans la peur que leurs partenaires pussent les quitter au cas où ils trouveraient un autre partenaire voyant plus beau et plus attractif.

Il importe de souligner, cependant, que l'attitude de résignation ou la crainte d'une rupture d'une relation amoureuse est la caractéristique de tous les êtres humains. Ces derniers,

explique Davenport (2015), tendent naturellement à recourir aux comportements passifs-agressifs pour exprimer leur insatisfaction dans une relation amoureuse et, pour faire la paix dans le couple, les partenaires s'efforcent de réprimer leurs souffrances. Dans le même angle d'idées, Allan et Pease (2009, p. 41) affirment, en partant des études faites sur l'imagerie cérébrale des amoureux de Fischer et ses collaborateurs, que « *quand un individu regarde la photo de celui ou celle qui vient de le quitter, les aires du cerveau associées à la douleur physique, aux TOC, à la prise de risque et au contrôle de la colère sont toutes activées* », et que « *le cerveau essaie une dernière fois de capter l'attention de l'être aimé pour éviter rejet et souffrance* ».

8.3. Solutions proposées pour améliorer la vie amoureuse des personnes en situation de handicap visuel

La plupart des connaissances que nous avons sur la vie des personnes en situation de handicap sont bien souvent entachées des préjugés que nous avons du handicap. Sachant que « *toute personne humaine, aussi démunie soit-elle, a quelque chose à dire de sa position subjective* » (Korff-Sausse, Ciccone, Missonnier, Salbreux, & Scelles, 2009, p. 7), nous avons demandé aux interviewés d'émettre des suggestions pouvant améliorer la vie amoureuse des personnes en situation de handicap visuel.

8.3.1. Le respect de la dignité de la personne en situation de handicap visuel

La première suggestion a été adressée aux parents et leur demandait de considérer les handicapés visuels comme des personnes humaines dignes de respect et de liberté. Cela se remarque dans ces propos de A et de B :

> *« Abavyeyi bobona ko umuntu atabona ari umuntu nk'abandi bagakuraho intambamyi zose zimubuza kwidegemvya »* c'est-à-dire *: « Les parents devraient considérer le handicapé visuel comme une personne humaine au même titre que les autres et enlever toutes les barrières qui étouffent sa liberté. »*
>
> *« Abavyeyi bokwumva ko uko umuntu avutse kwose aba yaremwe n'Imana, ko umuntu wese akenye urukundo* » ce qui signifie ceci *: « Les parents devraient comprendre que toute personne est une créature divine - quelle que soit son état ou sa forme- et qu'elle a besoin d'être aimée ».*

A travers ces extraits, les enquêtés révèlent que la considération de la personne en situation de handicap visuel comme une personne au même titre que les voyants peut lui permettre d'entamer une relation amoureuse avec confiance.

8.3.2. La valorisation des capacités non affectées par la cécité

La deuxième proposition concernait la multiplication des sensibilisations sur les capacités réelles des personnes en situation de handicap visuel comme l'illustre cet extrait des propos de D :

> « *Hogwizwa inyigisho bagahimiriza ko abatabona n'aho batabona baretse kubona ariko ari abantu nk'abandi kandi ko vyinshi mu vyo ababona bakora babishoboye* », ce qui signifie : « *On devrait multiplier des sensibilisations pour enseigner que même si les personnes aveugles sont privées de la vue, ce sont des personnes comme les autres qui sont capables de réaliser beaucoup d'activités faites par les voyants*. »

Dans cet extrait, l'interviewé souligne que reconnaissance des compétences et aptitudes réelles de la personne en situation de handicap visuel par les voyants l'aiderait à accroître son estime de soi et par conséquent à entrer dans une relation amoureuse avec un certain niveau de confiance en soi.

8.3.3. L'auto-affirmation de la personne en situation de handicap visuel

La troisième suggestion a émergé des propos de B et de E et invite les personnes en situation de handicap visuel à être optimiste et à cultiver leur confiance en soi :

> « *Umuntu agendana ubumuga bwo kutabona kugira abeho neza mu rukundo nk'abandi bose yokwikuramwo kirya ciyumviro ngo navutse ntabona, sinzobaho, ngo ubuzima burahagaze, ubuzima burapfuye* ». Ce qui se traduit ainsi *: « Pour qu'une personne en situation de handicap visuel s'épanouisse dans l'amour comme tous les autres, elle devrait lutter contre l'idée selon laquelle une personne qui naît ou devient aveugle est condamnée à être malheureuse toute sa vie durant ».*
>
> *« Kugira uwugendana ubumuga bwo kutabona yubake urukundo neza yobanza akigirira icizere we nyene »* c'est-à-dire *: « Pour qu'une personne aveugle construise une relation amoureuse épanouissante, elle devrait d'abord se faire confiance».*

De tous ces passages cités ci-dessus, nous remarquons que les suggestions données par nos interviewés pour améliorer la vie amoureuse des personnes handicapée visuelle s'orientent

dans deux directions. D'une part, les participants à l'enquête ont demandé à la société des voyants de reconnaître leur dignité humaine et leur capacité de mener une vie autonome jusqu'à un certain niveau en dépit des limites imposées par leur cécité. D'autre part, ils ont invité toute personne en situation de handicap visuel à combattre le pessimisme et la mauvaise estime de soi en vue d'améliorer leur confiance en soi.

En conclusion, pour consolider leurs relations amoureuses, certains enquêtés organisaient des sorties et ou invitaient leurs partenaires pour partager un verre, les autres leur achetaient des cadeaux ou donnaient de l'argent liquide. D'autres enfin leur envoyaient des messages d'amour. En cas de conflit, certains s'imposaient temporairement le silence pour interpeller les consciences de leurs partenaires et préparer ainsi des dialogues constructifs visant le pardon et la réconciliation tandis que d'autres se réfugiaient dans un silence passif par crainte d'un abandon éventuel. En guise de solutions pouvant améliorer la vie amoureuse des personnes aveugles, les enquêtés ont souligné que la stigmatisation subie de la part des voyants est un obstacle majeur dans la mesure où elle les empêche de valoriser leurs capacités et aptitudes non affectées par la cécité. Et pour que les personnes en situation de handicap visuel puissent établir une relation amoureuse avec un niveau satisfaisant de confiance en soi et d'estime de soi, elles sont invitées à se défaire du manteau du pessimisme que leur handicap visuel leur avait imposé.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail a été centré sur la construction d'une relation amoureuse chez la personne en situation de handicap visuelle. Son objectif global était de *découvrir comment la personne en situation de handicap visuel construit une relation amoureuse*.

L'étude comporte deux parties à savoir la partie théorique et méthodologique, d'une part, et la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats de recherche, d'autre part.

La première partie a consisté à élaborer le cadre théorique et méthodologique. Après avoir donné la définition opérationnelle de chacun des concepts-clés, nous avons élaboré un cadre théorique. A ce stade, nous avons montré que l'établissement d'une relation amoureuse passe par différentes étapes et que les personnes aveugles sont tantôt discriminées tantôt considérées comme des incapables jusqu'à se voir refuser le droit d'aimer et d'être aimées comme d'autres humains. Nous avons aussi posé la problématique de recherche qui a débouché sur la définition des objectifs de recherche. Et lors de la collecte des données, ayant été fournies par 5 enquêtés, nous avons utilisé la méthode qualitative et l'enquête par l'entretien semi-directif comme technique de recherche avec un guide d'entretien comme outil de collecte des données.

La seconde partie a consisté en la présentation des cas, l'analyse des données et l'interprétation des résultats. Signalons que ces derniers se sont dégagés à travers les thèmes qui correspondaient aux objectifs que nous nous étions fixés.

Concernant le premier objectif spécifique qui visait à *découvrir comment la personne en situation de handicap visuel perçoit les notions d'amour et de relation amoureuse*, les résultats ont montré la sexualité étant considérée par les parents comme un sujet tabou, la plupart des personnes aveugles interviewées n'ont reçu qu'une forme d'éducation sexuelle provenant des responsables des écoles ou des institutions qui se limitait aux interdictions des pratiques sexuelles et l'évitement des grossesses et des naissances issues de ces unions. Quant à la signification donnée à l'amour et à la relation amoureuse, celle-ci est perçue comme une épreuve au moment où celui-là est considéré comme un grain qui existe naturellement dans tout être humain et que les deux personnes librement engagées et consentantes peuvent décider de développer en vue d'aboutir à un grand amour constituant la fondation de la famille.

A propos du second objectif qui consistait à *mettre en relief les mécanismes d'identification et de sélection du partenaire amoureux chez la personne en situation de handicap visuel,* nous avons trouvé que, lors de la sélection, la plupart des personnes aveugles interrogées privilégiaient principalement les qualités humaines abstraites telles le respect, la compréhension, la coopération, la responsabilité, le sens d'humanité, l'amour du travail, la bienveillance et l'hospitalité au détriment de celles physiques et physionomiques. Pour les attirer ou gagner leur sympathie, elles adoptaient des stratégies comme l'hygiène corporelle et la propreté des vêtements, la rédaction des poèmes ou des correspondances pour le partenaire désiré, l'envoi des messages téléphoniques, la formulation des prières suivies par l'attente des réponses providentielles sans oublier la saisie des opportunités offertes pour exprimer leurs désirs. Aussi, la majorité des enquêtés interviewés ont souligné qu'ils ont été victimes des infidélités amoureuses et des escroqueries d'une part, et des préjugés sociaux les réduisant aux êtres naturellement infertiles, incapables, inutiles et dépendants, d'autre part.

S'agissant du dernier objectif qui visait à *découvrir comment la personne en situation de handicap visuel entretient et consolide une relation amoureuse établie*, nous avons constaté que les enquêtés recouraient aux stratégies variées : organisation des sorties, partage d'un verre à la maison ou dans des bistrots, achat des cadeaux ou don de l'argent liquide et envoi des messages d'amour par téléphone. En cas de conflit, certaines privilégiaient le dialogue constructif et réconciliateur tandis que d'autres optaient pour la passivité et le pacifisme par peur d'être abandonnés. Pour améliorer la vie amoureuse des personnes aveugles, ont souligné que la stigmatisation subie de la part des voyants est un obstacle majeur dans la mesure où elle les empêche de valoriser leurs capacités et aptitudes non affectées par la cécité. Et pour que les personnes en situation de handicap visuel puissent établir une relation amoureuse avec un niveau satisfaisant de confiance en soi et d'estime de soi, elles sont invitées à se défaire du manteau du pessimisme que leur handicap visuel leur avait imposé.

Partant des résultats obtenus pour ces trois objectifs, nous affirmons que l'objectif général libellé ainsi : *Découvrir comment la personne en situation de handicap visuel construit une relation amoureuse* a été atteint.

Au terme de ce travail, nous aimerions émettre quelques suggestions eu égard aux résultats obtenus.

Aux parents des enfants aveugles et aux responsables des institutions de prise en charge de ces derniers, nous proposons de :

- Valoriser et favoriser la croissance des capacités des enfants aveugles non affectées par le handicap afin accroître leur estime de soi et leur confiance en soi au cours de la socialisation.
- Discuter ouvertement et dans un langage compréhensible les questions de sexualité avec les enfants aveugles en famille ou dans les centres d'accueil pour les préparer à la vie amoureuse épanouie à l'âge adulte.

Aux décideurs politiques nous suggérons de:

- Créer un cadre où toute personne en situation de handicap visuel qui le désire, peut facilement et confidentiellement accéder aux informations fiables et scientifiques en matière de vie sexuelle et amoureuse.
- Mettre en place une loi qui punit spécialement des personnes qui profitent des limites imposées par la cécité pour escroquer leurs partenaires amoureux aveugles.

BIBLIOGRAPHIE

Adda, A. (2020). *Faire le bon choix amoureux: les adultes doués et la quête amoureuse.* Paris: Odile Jacob.

Adhikari, A. (2018). Romantic relationships and disability. *Asian Journal of Research in Social Sciences and Humanities, 8*(6), 187-199.

Allan, & Pease, B. (2009). *Pourquoi les hommes veulent du sexe et les femmes de l'amour.* Paris: First.

ALTER. (2012). Disability and sexuality: Solutions for sexual misery? *European Journal of Disability Research, 6* , 13–23.

Audibert, A., & Konaté, D. (1978). *Le handicapé visuel: l'aveugle, le malvoyant. Le guide de la famille.* Paris: Ministère de coopération.

Barreau, D. (2016). *Les écharpes: Créer du lien dans sa vie.* Paris: Eyrolles.

Becker, G. S. (1981). *A trareatise on the Family.* Harvard University Press.

Blanchet, A., & Gotman, A. (2009). *L'entretien* . Paris : Armand Colin.

Bouchard, S., & Cyr, C. (2005). *Recherche psychosociale.* Québec: PUQ.

Burlingham, D. (1975). Special problems of blind infants . *The psychoanalytic study of the child, 30*(1), 3-13.

Buss, D. (1989). Sex differences in human mate preferences : Evolutionary hypotheses tested in 37 cultures. *Behavioral and Brain Sciences, I2*(1), l-49.

Collat, M. (2010). *Communication et déficience visuelle : De Louis Braille à nos jours.* Paris: GPEAA.

Courtois, R. (1998). Conceptions et définitions de la sexualité : les différentes approches. Annales Médico-Psychologiques. (E. Masson, Éd.) *Revue Psychiatrique, 156*(9), 613-620.

Davenport, B. (2015). *201 Relationship Questions: The couple's Guide to building Trust and Emotional Intimacy:* Created Space Independent Publishing platform.

Dawn, R. (2018). *Educationnal achievement and psychosocial transition in visually impaired adolescents. Studies from India* . Kolkata: SpringerBriefs in Education.

Dayan, C., & Scelles, R. (2021). *Handicap et relations entre pairs : la solitude n'est pas une fatalité* . Toulouse: Érès.

Delefosse, M.-S., & Rouan. (2001). *Les méthodes qualitatives en psychologie.* Paris: Dunod.

Diderot, D. (2000). Additions à la Lettre sur les aveugles in *Lettre sur les aveugles. Lettre sur les sourds et muets*. Paris: GF Flammarion.

Dodson, F. (2019). *Tout se joue avant 6 ans.* Paris: Marabout.

Dupras, A. (2000). Sexualité et handicap : de l'angélisation à la sexualisation de la personne handicapée physique. *Nouvelles pratiques sociales, 13*(1), 173–189.

Esmail, S., Darry, K., Walter, A., & Knupp, H. (2010). Attitudes and perceptions towards disability and sexuality. *Disability and Rehabilitation, 32*(14), 1148–1155.

Fisher, H. (2004). *Why we love: The nature and chemistry of romantic love.* New York: Henry Holt and Company.

Freud, S. (2010). *Psychologie de la vie amoureuse.* Paris: Payot .

Gottman, J., & Nan, S. (2015). *The seven principles for making marriage work: A practical guide from the country's foremost relationship expert:* Harmony.

Hasenkamp, A., Kummerling, A., & Hassebrauck, M. (2005). Are blind men looking for beautiful women? Evolutionary psychology and sociocultural explanations for mate-choice decisions. *Z. Sozialpsych, 36*, 77–89 .

Hollins, M. (1985). Styles of mental imagery in blind adults. *Neuropsychologia*, 561-566.

Husson, T.-A. (2004). *Une jeune aveugle dans la France du XIXe siècle.* Toulouse, France: Érès.

Huurre, M., & Aro, H. (1998). Psychosocial development among adolescents with visual impairment. *Eur. Child Adolesc. Psychiatry* , 73–78.

Kef, S., & Bos, H. (2006). Is love blind? Sexual behavior and psychological adjustment of adolescents with blindness. *Sex Disabil, l*(24), 89–100.

Korff-Sausse, S., Ciccone, A., Missonnier, S., Salbreux, R., & Scelles, R. (2009). *La vie psychique des personnes en situation de handicap . Ce qu'elles ont à dire, ce que nous avons à entendre.* Toulouse: Erès.

Mazaux, J.-M., Destaillats, J.-M., Belio, C., & Pélissier, J. (2011). *Le handicap et la famille: Approche neurosystématique et lésions cérébrales.* Paris: Elsevier Masson.

McClanahan, K. K., Gold, J. A., Lenney, E., Ryckman, R. M., & Kulberg, G. E. (2010). Infatuation and attraction to a dissimilar dther: Why is love blind? *The Journal of Social Psychology, 30*(4), 433-445.

Mehrabian, A. (1972). *Non verbal communication.* New York: Aldine-Atherton.

Mucchielli, R. (1980). *Psychologie de la vie conjugale: Connaissance du problème. Applications pratiques.* Paris: ESF.

Murphy, N., & Elias, E. (2006). Sexuality of children and adolescents with developmental disabilities. *Pediatricswith developmental disabilities. Pediatrics 2006;118:398–403.with developmental disabilities. Pediatrics 2006;118:39 Pediatrics, 118,* 398–403.

Ndayisaba, J., & De Grandmont, N. (1999). *Les enfants différents: les comprendre pour mieux les aider.* Québec: Logiques.

Neufeld, J., Klingbeil, F., Bryen, D., Silverman, B., & Thomas, A. (2002). Adolescent sexuality and disability. *Phys Med Rehabil Clin North Am ., 13*, 857–873.

Pérusse, D. (1994). Mate Choice in Modern Society : Testing the Evolutionnary Hypothesis with Behavioral Data. *Human nature, 5*(2), 255-278.

Pines, A. M. (2005). *Falling in love: Why we choose the lovers we choose.* New York: Routledge.

Pinquart, M., & Pfeiffer, J. (2011). Psychological well-being in visually impaired and unimpaired individuals: a meta-analysis . *Br. J. Vis. Impair, 29*, 27–45.

Platon. (2007). *Le banquet.* Paris: Flammarion.

Poeppl, T. B., Sakreida, K., & Eickhoff, S. B. (2020). Neural substrates of sexual arousal revisited: Dependent on sex. *Proc Natl Acad Sci U S A*, 11204-11205.

Robillard, C. (1999). *Etude exploratoire des facteurs de l'attirance sexuelle et de la dynamique de l'excitation sexuelle des femmes québécoises dans les couples interculturels comparativement aux couplesquébécois.* Montréal: Université de Québec.

Roubeix, H. (2008). *De la dépendance amoureuse à la liberté d'aimer.* Paris: Eyrolles.

Ruiz, D. M., & Amara, H. (2020). *Les sept secrets des relations amoureuses: Pour des relations d'amour heureuses et épanouissantes.* Paris: Guy Trédaniel.

Sabrièle-Savard, A. (2022). *Le handicap au fond du cartable.* Paris : CERF .

Salomé, J. (2002). *Jamais seuls ensembles.Comment vivre à deux en restant diffréents.* Québec: L'homme.

Seberege, P., Bizabigomba, C., & Ndayifukamiye, E. (2013). *Memorandum sur la problématique des personnes handicapees au burundi.* Bujumbura: Inédit.

Smith, S. (2022, 9 20). *Dating vs relationships: 15 Differences you must Know about*. Consulté le 10 janvier, 2024, sur https://www.marriage.com.

Soetzel, J. (1959). Psychologie sociale appliquée. *Bulletin de psychologie-, 12*(164-681), 675-.

Tatkin, S. (2012). *Wired for love:How understanding your partner's brain and attachment style can help you defuse conflict and build a secure relationship.* New York: New Harbinger.

Stemberg, R. (1986). A triangulartheory of love. *Psychological Review, 93*, 119-135.

Tatkin, S. (2016). *Wired for dating:How understanding neurobiology and attachment style can help you find your ideal mate.* Oakland: New Harbinger.

Tepper, M. (2000). Sexuality and disability: the missing discourse of pleasure. *Sex Disabil, 18*, 283–290.

Théoret, V., Hébert, M., & Fernet, M. (2017). Attachement amoureux et qualité de vie sexuelle à l'adolescence : le rôle de la communication des besoins sexuels. *Service social , 63*(2), 71–84.

Troupp, C. (1994). *Why do we fall in love? The psychology of choosing a partner.* New York: St. Martins Press.

Villey, P. (1927). *L'aveugle dans le monde des voyants. Essai de sociologie.* Paris: Flammarion.

Wilson, E. (1980). *Sociohiology.* Campbridge: Belhnap Press of Harvard.

Winch, R. F. (1958). *Mate selection: a study of complementary needs.* New York: Harper and Brothers Publishers.

Zibribi, G., & Poupée-Fontaine, D. (2011). *Dictionnaire du handicap.* Presses de l'EHESP.

ANNEXES

ANNEXE I: ISHIMIKIRO RY'IKIYAGO

1. UMWIDONDORO

Itariki y'amavuka:
Igitsina:
Amashure yize:
Akazi akora:
Arubatse canke ntiyubatse:
Igitigiri c'abana afise:
Inkomoko y'ubumuga agendana:
Umwaka yatanguriyeko kuronka umukunzi wa mbere:
Igitigiri c'inkundo amaze kubamwo:
Uwo bubakanye arabona canke agendana ubumuga bwo kutabona:
Abana barabona canke bagendana ubumuga bwo kutabona:

2. IKIGANIRO NYEZINA

INGINGO NKURU NKURU	INTAMBWE Z'IKIYAGO
ISHUSHO IMUZA MU MUTWE YUMVISE URUKUNDO NO KWUBAKA URUKUNDO	Indero ishingiye ku gitsina n'ugukundana yahawe mu bwana.
	Ahantu hakuruhakuru yakuye ubumenyi afise mu vyerekeye ubuzima ndoragitsina n'ukuba mu rukundo.
	Insiguro aha urukundo no kwubaka urukundo
GUHITAMWO UMUKUNZI	Ivyo yashira imbere mu guhitamwo umukunzi.
	Ubuhinga yakoresheje kugira aronke umukunzi.
	Intambamyi yagize mu gihe co guhitamwo umukunzi.
	Inzitizi bahuye mu kibano zitumwe n'uko kibona ubumuga bwo kutabona.

KUVOMERA NO KUBUNGABUNGA URUKUNDO YUBATSE	Uburyo yakoresha mu kugaragariza urukundo uwo bakundanye.
	Ingene yifata igihe hadutse ukutumvikana mu rukundo.
	Ivyokorwa kugira abagendana ubumuga bwo kutabona boroherwe kandi bakunde bisanzuye.

ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN

1. Identification

Date de naissance :

Sexe :

Niveau d'études:

Profession :

Marié(e) ou célibataire:

Nombre d'enfants:

Origine du handicap :

Age de formation de la première relation:

Nombre de relations amoureuses déjà formées:

Son/sa partenaire est handicapé(e) ou non handicapé(e) :

Les enfants sont handicapé(e)s ou non handicapé(e)s:

2. Entretien proprement dit

Thèmes	Sous-thèmes
LA PERCEPTION DE L'AMOUR ET DE LA RELATION AMOUREUSE	L'éducation de base en matière de vie de sexuelle et amoureuse.
	Les principales sources de connaissances relatives à la vie sexuelle et amoureuse.
	La signification de l'amour et de la relation amoureuse.
LA SELECTION DU PARTENAIRE AMOUREUX	Les critères privilégiés dans l'identification du partenaire.
	Les stratégies utilisées pour trouver le partenaire.
	Les défis rencontrés lors de la sélection du partenaire.
	Les obstacles rencontrés suite aux préjugés sociaux sur le handicap visuel.
LA CONSOLIDATION DE LA RELATION AMOUREUSE ETABLIE	Le mode d'expression de l'amour dans le couple.
	La gestion des conflits survenus dans couple.
	Solutions proposées pour améliorer la vie amoureuse des personnes en situation de handicap visuel.